



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2588
9 mars 2018
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



15 mars, 22 mars...

Il faut une riposte à la hauteur des attaques

Droits des femmes
**À travail égal,
salaire égal!**

page 7

Italie
**Après
les élections**

page 8

Mayotte
**La misère et ses
conséquences**

page 16

Face aux attaques, il nous faut inverser la vapeur

Avec une croissance de 2% en 2017 et des bénéfices financiers et industriels spectaculaires, il ne se passe pas un jour sans que l'on nous chante les vertus de la reprise. Certains journalistes se sont même demandé si la France allait vers le plein emploi ! Les cinq millions et demi de personnes inscrites à Pôle emploi apprécieront, comme les salariés de Tupperware qui viennent d'être licenciés.

Ces menteurs professionnels ne vivent décidément pas dans le même monde que nous. Où est l'embellie, pour les millions de femmes et d'hommes qui n'ont que leur salaire, leur allocation ou leur pension pour vivre ? Où est-elle, pour les mille salariés de Ford à Blanquefort, pour ceux de Carrefour et des Pages jaunes, menacés de perdre leur emploi ?

Et qu'y a-t-il derrière ce que les commentateurs appellent « l'amélioration du marché du travail » ? Il y a un nombre croissant de jeunes et de moins jeunes forcés d'enchaîner les missions d'intérim, les CDD, les contrats d'apprentissage sous-payés et les temps partiels. Il y a ces boulots éreintants, comme chez Amazon, que l'on nous présente comme l'entreprise du futur.

Quant aux augmentations de salaire qui découleraient naturellement de la reprise, c'est une blague. Quel patron propose plus de 1% d'augmentation ? Les médias se sont répandus sur les primes d'intéressement à Air France et PSA, sur l'air de « Comme ces ouvriers sont chanceux ! » Mais ce ne sont pas ces primes qui compenseront la perte de pouvoir d'achat provoquée par des années de blocage salarial. Et les quelque 10 000 intérimaires chez PSA n'en toucheront pas un centime !

Il suffit de regarder dix ou vingt ans en arrière pour mesurer ce que le monde du travail a perdu sur les retraites, l'emploi, les conditions de travail ou les salaires. La flexibilité, les cadences et les horaires de travail sont de plus en plus délirants. Plus personne n'est à l'abri du licenciement. Et c'est la même pression à la rentabilité qui s'exerce dans le secteur public, sur le personnel des hôpitaux, de l'éducation, les postiers ou les employés des collectivités.

Tout ça pour que la bourgeoisie augmente ses profits, concentre des fortunes exorbitantes et spéculé frénétiquement. Et que nous dit Macron ? Continuons ! Priorité au business et au capital ! Il a déjà démantelé le Code du travail.

Il prévoit de faire reculer les retraites. Et, pour que tout le pays marche au pas cadencé de la rentabilité et de la compétitivité, il s'en prend à la fonction publique et aux cheminots.

Si nous ne mettons pas un coup d'arrêt à cela, où en serons-nous dans cinq ou dix ans ? Il faut que le monde du travail défende ses intérêts contre le grand patronat et ses valets politiques. Il faut renouer avec les luttes collectives, pour inverser le rapport de force.

La première chose que l'on peut faire est d'exprimer notre solidarité et notre soutien aux cheminots. Macron leur a déclaré la guerre. Si les cheminots réussissent à le faire reculer, l'ensemble du monde du travail en sera renforcé politiquement et moralement. Dans le cas contraire, la bourgeoisie et Macron redoubleront d'arrogance et de coups contre les travailleurs. C'est pourquoi le combat des cheminots nous concerne tous.

Une campagne anticheminots fait rage. Qui l'a lancée ? C'est le gouvernement, qui compte un nombre inédit de millionnaires, dont Florence Parly, la ministre des Armées, qui a travaillé à la SNCF « hors statut » pour le salaire modique de 52 000 euros mensuels. Et tout ce que les médias comptent de journalistes employés à vie et abonnés aux privilèges se déchaînent pour la relayer.

Ne nous laissons pas abuser : ce sont nos ennemis qui parlent et, à travers eux, les vrais privilégiés que sont les Arnault, Bolloré, Bouygues, Vinci. Et ces gens-là n'ont pas de honte. Ils n'en ont jamais assez et Macron est prêt à leur en donner encore plus !

Quant aux cheminots, ce sont des travailleurs qui doivent cotiser 41,5 ans pour une retraite complète, qui connaissent le travail en équipes, de week-end et de nuit. Et, oui, ils ont conservé une certaine sécurité de l'emploi et une grille salariale qui progresse à l'ancienneté. Ils ont mille fois raison de vouloir les défendre. En étant avec eux, c'est nos intérêts de travailleurs que nous défendons.

Le 15 mars, les personnels des EHPAD et des services à domicile seront de nouveau en grève et manifesteront dans la rue ainsi que les retraités. Le 22 mars, une journée de grève et de manifestation réunira les salariés de la fonction publique et les cheminots. Il faut en être, et participer à cette journée le plus nombreux possible.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Formation professionnelle : un Big Bang qui ne change rien 6

Nevers : le discours creux de la ministre de la santé 6

Jussieu : évacuation de migrants 6

Enfants handicapés : les mensonges du gouvernement 7

Inégalités hommes-femmes : à travail égal, salaire égal 7

Législatives partielles : des candidats de Lutte ouvrière 7

Industrie pharmaceutique : les maîtres chanteurs 11

Pénurie de médicaments : en vertu de quoi 11

Burkina Faso : qui sème le vent... 9

Algérie : un mois de grève dans l'éducation 9

Mayotte : la misère et ses conséquences 16

Alimentation : les plus gros imposent leurs prix 11

Bure - déchets nucléaires : une méfiance légitime 16

DANS LE MONDE

Italie : le Parti démocrate paie sa politique 8

États-Unis : grève dans les écoles de Virginie 8

CHEMINOTS

Il faut une riposte à la hauteur de l'attaque de Macron 4

ENTREPRISES

AXA 12

Hôpital Beaujon - Clichy 14

Hôpital Nord Franche-Comté Trévenans 14

La poste - Rennes 15

SoLocal 15

Accident mortel sur le RER A 4

La dette a bon dos 5

En avant pour la manifestation du 22 mars 5

Dans les bulletins Lutte ouvrière SNCF 5

Carrefour 12

Vallourec - Saint-Saulve 12

IL Y A 50 ANS

À la veille de Mai 68, des grèves significatives 10



Assurance chômage : fausses avancées et vraie démagogie

La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a révélé le 2 mars à la presse les choix du gouvernement concernant la réforme de l'assurance chômage. Elle a repris l'essentiel des propositions issues des négociations récentes entre organisations patronales et syndicats de salariés.

Macron avait promis au cours de sa campagne que les salariés démissionnaires pourraient toucher le chômage. Mais la réforme prévoit des conditions si restrictives qu'ils seront bien peu nombreux à pouvoir en bénéficier : il faudra avoir travaillé au moins cinq, voire sept ans dans la même entreprise, faire la preuve de sa volonté de suivre une formation et de se reconverter, et faire valider un projet jugé réel et sérieux correspondant « raisonnablement aux besoins du marché du travail ». Pas question par exemple de quitter un emploi à cause des conditions de travail ou d'un salaire trop bas. Le système actuel permet chaque année à environ 50 000 personnes de percevoir une allocation chômage après avoir démissionné, pour suivre un conjoint par exemple. La nouvelle mesure ouvrirait cette possibilité à moins de 30 000 démissionnaires supplémentaires.

La possibilité pour les indépendants de toucher une allocation, autre promesse de Macron, est également limitée : elle concernerait surtout les agriculteurs, artisans ou commerçants en

faillite, mais pas les chauffeurs de VTC ou les livreurs à vélo. De plus, le montant de l'allocation serait de 800 euros seulement.

À côté de ces bien maigres mesures en faveur d'un nombre très limité de chômeurs, la ministre a annoncé un renforcement du contrôle de tous les demandeurs d'emploi. Le nombre d'agents de Pôle emploi dédiés à cette tâche sera triplé, passant à 600 d'ici la fin de l'année. Il est aussi question d'aggraver les sanctions après deux refus successifs d'« offres raisonnables d'emploi ». Comme ses prédécesseurs, faute de créer des emplois et d'empêcher le patronat de licencier, l'actuel gouvernement cherche à accréditer l'idée mensongère qu'on serait au chômage parce qu'on ne cherche pas un emploi avec assez de détermination.

S'attaquer aux chômeurs est plus facile que d'imposer la moindre contrainte aux patrons qui multiplient le recours aux emplois précaires et courts. Sur cette question, le gouvernement a renvoyé toute décision à 2019. Autant dire à la saint-glinglin.

Nicolas Carl



EHPAD, retraités : le 15 mars, contre les attaques de Macron

Durant la même journée du 15 mars, retraités et salariés des EHPAD sont appelés à se mobiliser.

Les retraités seront dans la rue pour dire non à l'augmentation de la CSG. Depuis le 1^{er} janvier, 10 millions d'entre eux subissent l'augmentation de 1,7 point de cette contribution sociale généralisée (CSG), ce qui se traduit par une baisse conséquente de leur pension. Cela représente une perte de 306 euros par an environ pour une pension de 1 500 euros brut par mois. La hausse les frappe à partir de 1 200 euros par mois de retraite, à peine au-dessus du seuil de pauvreté qui est de 1 015 euros.

Face à un retraité qui dénonçait la hausse de la CSG,

Macron a répondu qu'il assumait le fait de « demander des efforts aux plus âgés ». Cette prétendue solidarité est demandée exclusivement aux classes populaires. Comme l'a déclaré Annie Petit, secrétaire nationale de l'Union nationale des retraités et des personnes âgées (UNRPA - Ensemble et solidaires) : « Pourquoi le gouvernement a-t-il entrepris la suppression de l'impôt sur la fortune afin que les valeurs mobilières des plus fortunés ne soient plus taxées ? Il y a un non-sens à nous désigner comme des nantis ou des privilégiés égoïstes quand on fait ce genre de cadeaux aux grandes fortunes. »

La même journée du 15 mars, les salariés des EHPAD sont appelés à se mobiliser par une intersyndicale composée entre autres des syndicats CFTD, CFE-CGC,

CFTC, CGT, FO, SUD, et ce partout en France. Comme lors de la journée du 30 janvier, ils veulent protester contre la dégradation de leurs conditions de travail et celle des conditions d'accueil et de soins des personnes âgées en perte d'autonomie qui en découle. Ils réclament entre autres l'augmentation du temps passé auprès des personnes âgées à domicile, l'application du ratio d'un employé pour chaque personne accompagnée en établissement, une revalorisation des salaires, et plus généralement une amélioration des conditions de travail.

Le 15 mars, le plus grand nombre possible de salariés et d'anciens salariés doivent se retrouver en grève et dans la rue.

Aline Rétesse

Arrêts maladie : offensive contre les salariés

La Caisse nationale d'assurance maladie a fait état d'une hausse des arrêts maladie de 5,2% sur un an. Une campagne médiatique s'est mise en place, visant à présenter les arrêts comme trop souvent abusifs, soit pour cause de simulation du patient, soit pour cause de complaisance du médecin.

Un reportage sur France 2 a ainsi montré un journaliste se faisant passer pour victime d'une maladie virale, qui se voyait prescrire 24 heures d'arrêt de travail. Ce n'était pourtant pas un luxe, mais le simple fait que le médecin ait fait confiance au prétendu malade était présenté comme une fraude !

Ce genre de reportage a déclenché la colère de nombreux médecins, qui sont bien placés pour savoir que leurs patients, des salariés mis sous pression, travaillent dans des conditions de plus en plus difficiles, avec des

charges de travail toujours plus importantes et des temps de trajet plus longs. Le porte-parole du syndicat de médecins MG France témoignait du fait que de nombreux salariés refusent l'arrêt de travail proposé par le médecin. Selon une enquête faite par un groupe d'assurance privé, 20% des arrêts prescrits ne sont pas utilisés : par peur de se faire licencier, ou mal voir des chefs, pour ne pas laisser le travail s'accumuler et le retrouver intégralement à son retour, ou encore pour ne pas être pénalisé financièrement, car de nombreuses

entreprises ont mis en place des primes d'assiduité.

La dégradation des conditions de travail suffit à expliquer l'augmentation des arrêts maladie, et à cela s'ajoute le recul de l'âge de départ en retraite, qui fait que des salariés plus âgés et plus fatigués

doivent continuer à se faire exploiter.

Le gouvernement ne cherche pas à mieux soigner la population, mais à réduire les dépenses de la Sécurité sociale, en renforçant les contrôles sur les salariés en arrêt et sur les médecins. C'est aussi la

raison pour laquelle la journée de carence a été instaurée depuis le 1^{er} janvier dans la fonction publique.

Si les dépenses liées aux arrêts de travail augmentent, aux patrons de payer car ce sont eux les responsables.

Gaëlle Régent

AGENDA Fêtes de Lutte ouvrière

Maisons-Alfort

Samedi 10 mars, à partir de 18 heures
Salle du Moulin-Brûlé

Creil

Samedi 17 mars, à partir de 16 heures
Salle Georges-Brassens
à Villers-Saint-Paul

Montbéliard

Samedi 17 mars, à partir de 16 heures
La Roselière (Halle polyvalente)

Limoges

Samedi 24 mars, à partir de 16 heures
Espace Mas-Jambost, rue Franchet-d'Espérey (Val de l'Aurence)



Il faut une riposte à la hauteur de l'attaque de Macron

Il y a une réelle provocation dans l'ampleur des attaques annoncées contre les cheminots comme dans le fait de vouloir les imposer par ordonnances, sans même faire semblant de discuter avec les syndicats. Face à une telle déclaration de guerre, des organisations ouvrières dignes de ce nom devraient tout faire pour préparer et organiser dès maintenant la riposte. Le moins qu'on puisse dire est que les directions syndicales, y compris celle de la CGT, ne se montrent pas à la hauteur de leurs responsabilités.

La réforme proposée par Spinetta contient toute une série d'attaques contre la relative sécurité de l'emploi dont bénéficient encore la majorité des cheminots, à l'égal des fonctionnaires. Elle en annonce la fin en prévoyant aussi de licencier tous ceux qui ne suivraient pas le passage au privé de leur ligne et qui n'accepteraient pas une seule proposition de mutation. Ces deux mesures visent à faciliter les licenciements.

Elles s'ajoutent à la progression depuis des années des embauches hors du statut réglementaire des cheminots et au développement de la sous-traitance. À SNCF réseau, la partie de la SNCF qui assure l'entretien et le remplacement des voies, les travaux sont effectués à 50 % par la sous-traitance. Plus généralement, 30 % des nouveaux embauchés en 2016 l'ont été selon les règles du secteur privé.

Le projet de réforme s'intègre dans une attaque générale du patronat et des gouvernements à son service, qui dure depuis des années et vise à liquider progressivement toutes les règles pouvant donner aux travailleurs une certaine sécurité de l'emploi. Avec cette réforme, Macron, comme tous ses prédécesseurs, ne fait qu'obéir aux ordres du patronat. Il s'attaque à l'une

des dernières catégories de travailleurs réputées avoir un emploi à vie.

Macron lance cette épreuve de force au moment même où il annonce la suppression de 120 000 postes dans la fonction publique. Il choisit aussi de passer par ordonnances. Ce n'est pas qu'il doute du vote des Assemblées, majoritairement à ses ordres. Mais c'est une manière brutale et provocatrice de dire aux syndicats que, même s'ils sont reçus par le gouvernement et lui expriment leurs désaccords et leurs propositions, il n'y a rien à négocier, l'affaire est déjà pliée.

Macron veut frapper fort

Macron fait un pari : il gagnera beaucoup s'il parvient à faire plier et les cheminots et l'ensemble des syndicats. Il s'attaque à un secteur fort de son nombre et de son rôle central dans l'économie, réputé pour sa conscience et sa combativité. Il s'attaque aussi à tous les syndicats à la fois, obligeant même les plus modérés d'entre eux à réagir à la claque que constitue le passage par ordonnances.

Tous les syndicats dénoncent donc la méthode. Même FO, même la CFDT s'offusquent, en tout cas du passage par ordonnances.

Laurent Berger, le secrétaire général de la CFDT, est allé jusqu'à déclarer, avec un cynisme qui frise la sincérité : « Si on nous piétine, il ne faudra pas venir nous chercher pour éteindre l'incendie ! » Mais que proposent les syndicats, y compris la CGT, le plus puissant d'entre eux à la SNCF, pour s'opposer à la réforme ?

À l'annonce des ordonnances, Laurent Brun, le secrétaire de la fédération CGT des cheminots, a bien parlé d'un mois de grève, qui serait nécessaire pour faire reculer le gouvernement. La grève a aussi été évoquée par l'UNSA, Sud-rail et la CFDT qui a même fait mine d'envisager la grève reconductible à partir du 14 mars. Mais il ne suffit pas de parler de grève, il faut la préparer réellement, et pas seulement par quelques déclamations plus ou moins radicales.

Au-delà de telle ou telle mesure contenue dans le rapport Spinetta, Macron a engagé une épreuve de force avec les cheminots. L'issue de cette épreuve de force aura des conséquences pour tous les travailleurs. La déclaration de

guerre de Macron aurait exigé une réponse immédiate. Mais Martinez, le secrétaire confédéral de la CGT, a déclaré que les syndicats avaient décidé d'attendre le 15 mars, pour se laisser le temps de voir si les négociations avec le gouvernement allaient dans le bon sens, avant de lancer éventuellement la grève. Le gouvernement se met en ordre de bataille, et lui n'a donné pour seule consigne que d'attendre !

La fédération CGT se contente donc pour le moment d'appeler à la manifestation du 22 mars pour l'ensemble de la fonction publique. Seul Sud-rail a déposé un préavis de grève nationale, et encore seulement pour le 22 mars. La fédération CGT continue à s'excuser de ne pas appeler à la grève au niveau national le 22 mars, pour permettre aux trains de rouler et de transporter tous les cheminots vers la manifestation parisienne. Quel plaidoyer lamentable pour justifier l'inaction ! Comme si les cheminots, tout en étant en grève, ne pouvaient pas acheminer les manifestants ! Et surtout,

elle n'annonce rien de précis pour la suite.

Il faudra se défendre

Pourtant, la plupart des cheminots sont conscients de l'ampleur de l'attaque, et du fait qu'elle concerne aussi l'ensemble du monde du travail. S'ils sont pour le moment très attentifs à l'unité syndicale et dans l'attente de ce que fera la CGT, beaucoup comprennent, y compris parmi les militants syndicaux, qu'il serait grave pour l'avenir de laisser passer cette attaque sans réagir. Beaucoup disent d'ores et déjà qu'ils seront en grève le 22 mars et qu'ils participeront à la manifestation. Mais une manifestation, aussi réussie qu'elle soit, une journée de grève, aussi massive qu'elle soit, si elles peuvent être un avertissement, ne suffiront pas à faire reculer le gouvernement. Pour cela, il faudra toute l'énergie, la détermination des travailleurs du rail conscients de l'enjeu, leur capacité aussi à entraîner leurs camarades de travail dans les manifestations et dans la grève.

Valérie Fontaine

Accident mortel sur le RER A

Lundi 5 mars à 5 heures du matin, deux travailleurs ont été percutés par un train de fret alors qu'ils terminaient un chantier de maintenance sur des voies du RER A, entre les gares de Bussy Saint-Georges et Val-d'Europe en région parisienne. L'un d'eux est mort, l'autre grièvement blessé à la jambe.

Ces travailleurs étaient employés par l'entreprise

sous-traitante Colas Rail, filiale de la RATP. Ils vérifiaient la stabilisation du ballast avant de quitter le chantier. L'enquête ne permet pas encore de comprendre les détails du drame. Mais il est certain que le choix de faire circuler des trains sur des chantiers en cours, imposé par la RATP comme par la SNCF, ne peut qu'augmenter les risques encourus par ceux qui y travaillent.

Quelques jours auparavant, sur la ligne C du RER, les travailleurs du chantier avaient tout juste eu le temps de s'écarter avant le passage d'un train de voyageurs. Ceux-ci avaient eu plus de peur que de mal en voyant une éclisse traverser le plancher d'une voiture. Mais, le 5 mars, un homme de 36 ans a perdu sa vie au travail.

V. F.

La dette a bon dos

Parmi les mauvais arguments du gouvernement et des commentateurs journalistes pour défendre la casse des conditions de travail et de retraite des cheminots, figure en bonne place la dette de la SNCF. Son accroissement serait dû en grande partie au coût exorbitant des cheminots et, en première ligne, de leur statut. Mensonge !

Déjà en 1996 la dette atteignait des sommets : près de 35 milliards d'euros, dus aux ponts d'or faits à Bouygues, Dumez, Sacilor, Creusot-Loire et autres grands groupes capitalistes, à l'occasion de la construction des lignes à grande vitesse. Pour payer les trusts, la SNCF s'était endettée au profit des banques, pendant

qu'elle supprimait des milliers d'emplois et, déjà, des lignes secondaires.

Début 1997, un tour de passe-passe financier faisait passer 20,5 milliards de dette SNCF à une nouvelle structure, RFF, aujourd'hui dénommée SNCF réseau. Cela n'a pas empêché la dette de continuer à grossir. En 2003, la Cour des comptes

enregistrait une dette cumulée SNCF-RFF de 40 milliards d'euros, au profit des banquiers et aux dépens des caisses de l'État. Les effectifs cheminots étaient pourtant tombés de 255 000 en 1980 à 180 000 en 2003.

À l'heure actuelle, l'endettement de SNCF réseau serait de 47 milliards, celui du reste de la SNCF (SNCF mobilités) de 8 milliards, soit un total de 53 milliards qui ont été versés aux groupes capitalistes impliqués dans le développement du réseau TGV et la maintenance des installations vieillissantes. Les banques continuent elles aussi à se

servir, puisqu'un milliard leur est versé chaque année au titre des intérêts de la dette.

Dans le même temps, des lignes secondaires ont continué d'être fermées, l'entretien des voies et du matériel autre que TGV d'être délaissé, et les effectifs des cheminots d'être rognés. Ils sont aujourd'hui environ 146 000, soit près de 110 000 de moins qu'en 1980. Autant dire que leur faire porter la responsabilité de la dette est de la plus sinistre mauvaise foi !

Lucienne Plain



Dans les bulletins Lutte ouvrière SNCF

Sondage : les dés sont pipés

Les médias ont passé en boucle le résultat d'un sondage indiquant que 69% des Français seraient favorables à la suppression du statut des cheminots. Ils ont oublié de préciser à quelle question répondaient les sondés : « La grande majorité des salariés de la SNCF bénéficient du statut de cheminot, qui permet de garantir un emploi à vie, de partir à la retraite à 57 ans (52 ans pour les conducteurs de train) et de faire circuler quasi gratuitement sa famille sur le réseau SNCF. Pensez-vous plutôt : qu'il faut faire disparaître ce statut qui est un privilège qui n'a plus lieu d'être aujourd'hui ? Ou qu'il faut maintenir ce statut qui est la contrepartie d'un travail souvent pénible ? »

La réponse attendue était dans la question !

3 200 euros ? Qu'ils nous les donnent !

Des journalistes affirment que le salaire moyen à la SNCF est de 3 200 euros par mois, à la grande surprise des cheminots qui, pour beaucoup, en gagnent à peine la moitié. Il s'agit de braquer l'opinion contre eux.

Mais, comme disent certains : « Puisqu'ils prétendent qu'on gagne cet argent, eh bien, qu'ils nous le donnent ! »

Diviser pour régner

Tous ceux qui nous expliquent que nous sommes des privilégiés le font au nom des chômeurs, des exclus, des précaires.

Mais c'est la direction de la SNCF, en supprimant plus de 100 000 emplois depuis les années 1980, qui a contribué à augmenter les chiffres du chômage.

Et la réforme Spinetta, en permettant de licencier plus facilement les cheminots, ne pourrait qu'aggraver encore la situation.

Vous avez dit scandaleux ?

Ce serait « scandaleux que les cheminots conservent leur statut alors que des agriculteurs n'ont pas de retraite » (dixit Macron). Et que des travailleurs bénéficient d'un CDI alors que d'autres sont en intérim, qu'ils aient une maison ou un appartement pour loger leur famille alors que d'autres sont à la rue... Tout cela serait scandaleux ?

Ce qui est vraiment scandaleux, c'est que les 1% les plus riches de ce pays aient accaparé 82% des richesses créées en 2017 !



La LGV entre Tours et Bordeaux, construite dans le cadre d'un PPP avec Cosea, filiale de Bouygues et Vinci.

En avant pour la manifestation du 22 mars

Dans la région de Lyon

Dans tous les services, les discussions sur le rapport Spinetta sont spontanées, y compris dans le milieu des cadres et de la maîtrise. Dans les bureaux de la SNCF ou du Fret, dans les gares ou au triage de Sibelin, les inscriptions pour aller à la manifestation du 22 mars sont plus importantes que lors des dernières mobilisations.

Beaucoup de cheminots sont écœurés par la propagande du gouvernement qui les présente comme des privilégiés, alors que les salaires sont bloqués depuis des années, que leurs horaires de travail sont difficiles et que les contrats moins favorables, en CDD, intérim ou alternance, sont de plus en plus nombreux.

Dans les services comportant beaucoup de sous-traitants, dans l'informatique ou à la tour Oxygène, remplie de bureaux SNCF, les prestataires se sentent du côté des cheminots et lisent les tracts distribués, alors qu'habituellement la

coupure est grande entre les différentes catégories de salariés.

Enfin, aux gares de la Part-Dieu ou de Perrache, les travailleurs des entreprises privées qui y interviennent voient souvent d'un bon œil la mobilisation des cheminots, sentant que, derrière eux, tous sont menacés. De même, les usagers sont loin d'être tous hostiles aux cheminots. Certaines lignes de TER sont régulièrement perturbées par l'absence de machines ou le manque de conducteurs de train. La politique d'économies annoncée par le gouvernement va aggraver cette situation et les salariés qui utilisent le train tous les jours le savent bien.

À Nantes

Alors que personne ne parlait de la manifestation du 8 février, annulée à cause des intempéries, la mobilisation du 22 mars est devenue du jour au lendemain le sujet de conversation numéro un.

Du côté des conducteurs,

même si les conséquences des attaques sont admises par tous, seuls quelques militants et des groupes de jeunes embauchés sont prêts à aller manifester à Paris. Il faut dire que le fait que la CGT ne les appelle pas à faire grève contribue pour le moment à tiédir l'ambiance.

Par contre, en gare et aux ateliers de maintenance, ce sont les cheminots qui se convainquent entre eux d'y aller en groupe, avant même de rencontrer les militants de la CGT qui organisent depuis plusieurs semaines déjà de nombreuses tournées de chantiers.

Le nombre d'inscrits pour participer à la manifestation à Paris ne cesse d'augmenter. Il y a quelques jours, à Nantes, c'est deux cents cheminots, syndiqués ou non, qui s'approprièrent à manifester. La préparation de la manifestation va de l'avant.

À Paris - gare du Nord

Dès que les médias, par erreur, ont annoncé que la

CGT appelait à la grève le 22 mars, beaucoup se sont emparés de cette date. Les discussions ont été incessantes. Bien des cheminots n'auraient pas compris qu'il n'y ait pas de préavis déposé par ailleurs, ce jour-là.

Le sentiment des agents est que cette journée va être une forte journée de grève, à la hauteur de l'attaque du gouvernement. Certains jeunes, pour lesquels ce sera la première grève, ont même dit que leurs parents leur disaient que, si celle-ci devait durer un mois, ils avaient intérêt à la faire jusqu'au bout ! Les parents, salariés ou retraités d'autres entreprises, sentent également que ce sont tous les travailleurs qui sont visés.

Les grèves de 1995 sont dans toutes les têtes, alors que la plupart des cheminots étaient au collège à cette époque-là. Ils savent que c'est un mouvement de longue durée qu'il faut préparer. Cela fait une ambiance particulière en gare, bien différente de celle des grèves précédentes.

Formation professionnelle : un Big Bang qui ne change rien

Comme c'est la mode avec Macron et son gouvernement, la ministre du Travail se devait d'en faire des tonnes pour annoncer son projet de réforme de la formation professionnelle. Elle l'a, en toute modestie, baptisée Big Bang, pour laisser croire que tout commencerait avec elle. Mais pour des millions de travailleurs rien ne va changer, sauf peut-être en pire.

Ce qui est certain est que cela ne mettra fin ni au chômage de masse, ni à la détérioration continue des conditions d'emploi et de rémunération. Pour les entreprises de plus de dix salariés, le prélèvement unique de 1% de la masse salariale pour financer la formation, institué en 2014, est inchangé. Au lieu d'être collecté par des organismes contrôlés par le patronat, c'est l'Urssaf qui devrait prendre la relève... en 2021, si rien ne change d'ici là.

Pour les salariés, les choses sont plus ambiguës. Il existait depuis un certain nombre d'années un compte personnel de formation, le CPF, abondé de 24 heures par an de droit à la formation, censé être librement utilisé par chaque salarié. Le patronat et un certain nombre de syndicats venaient de signer un nouvel accord qui portait ce chiffre à 35 heures par an. Au bout de dix ans, cela donnait 350 heures, loin de ce qui est nécessaire pour une réelle formation offrant l'accès à un métier reconnu. C'est tellement vrai que continuait à exister parallèlement le congé individuel de formation, le CIF qui, lui, ouvrait la possibilité pour le salarié de partir pour une véritable

formation qualifiante de 1200 heures. Moins les travailleurs étaient qualifiés, moins ils bénéficiaient de ce congé personnel de formation.

Aujourd'hui, la principale innovation du Big Bang de Muriel Pénicaud est de transformer les heures en euros, 500 euros par an pour chaque salarié, voire 800 pour les moins qualifiés, soit au bout de dix ans une cagnotte de 5000 ou 8000 euros. Pour faire quoi, et la faire tomber dans les caisses de qui? Mystère! Ce qui est plus inquiétant est que la ministre du Travail a annoncé sa volonté d'intégrer dans le nouveau dispositif l'ancien congé individuel de formation, à la libre disposition du salarié et permettant une vraie formation. Pour le faire disparaître? Tout est possible avec le gouvernement.

Tout cela fait partie d'un même plan, comme l'ont dit Macron et ses ministres. Un plan qui comprend la loi travail, la réforme du chômage, en attendant celle des retraites, et qui consiste à mettre les travailleurs encore plus sous la férule des patrons, en tentant de les désarmer moralement.

Pour Macron et les siens, s'il y a du chômage c'est que la liberté d'exploiter et de

licencier des patrons est entravée. Si les chômeurs sont toujours aussi nombreux, c'est qu'ils ne cherchent pas de travail et s'enracinent dans le chômage. Si le chômage de masse ne faiblit pas, c'est de la faute aux travailleurs pas assez formés, pas assez mobiles.

Ce prétendu Big Bang de la formation professionnelle poursuit dans la même veine de mensonges. Ce n'est en aucun cas le manque de

formation qui transforme des jeunes titulaires de bac pro, de BTS, ou de qualifications plus pointues encore, en intermittents du travail et en permanents de Pôle emploi. De plus un bac pro voire un BTS donnent souvent droit à n'importe quel boulot sous-qualifié avec la mini-paye qui l'accompagne, à un emploi à temps partiel et presque toujours à un contrat précaire. Les sessions de formation professionnelle de

travailleurs qui ont perdu leur emploi se traduisent souvent par un retour à Pôle emploi, et amènent à ranger sa nouvelle qualification dans un tiroir. Le résultat, ce sont les chômeurs les mieux formés du monde.

Alors, il est urgent de se qualifier, d'apprendre avec passion les leçons de la lutte de classe et de les mettre en pratique en imposant notre big bang au patronat.

Paul Sorel

Nevers : le discours creux de la ministre de la Santé



Les manifestants tenus à l'écart par les CRS.

Jeudi 1^{er} mars la ministre de la Santé est venue à Nevers aux états généraux de la Santé. Protégée par 50 CRS, elle a été accueillie par des manifestants en colère venus de tout le département.

À Cosne-sur-Loire, la maternité de la clinique vient de fermer et le personnel a été licencié. À Clamecy, les urgences de nuit de l'hôpital sont menacées de fermeture. Au centre hospitalier de Nevers, le centre 15 du Samu va être transféré à Dijon, sans compter les problèmes de personnel dans les hôpitaux et les EHPAD, le manque de médecins dans les campagnes.

Face à ces problèmes, la ministre a reconnu que la situation était grave. Pour

elle, c'est un problème d'organisation, qu'il faut « *revoir pour libérer du temps médical* », et « *un certain nombre d'actes peuvent être délégués* ». C'est-à-dire que des infirmières pourraient faire du travail de médecin et des aides-soignantes des tâches d'infirmières. Elle met en cause le nombre clausus et espère que des étudiants en médecine viendront en stage dans la Nièvre.

Sur les problèmes actuels, elle n'a rien à dire. Sur la fermeture de la maternité

de Cosne, pas un mot. Sur les urgences de nuit de l'hôpital de Clamecy, elle dit qu'elle cherche des solutions alternatives. Comprenez qui pourra!

Des moyens supplémentaires, l'embauche du personnel nécessaire : rien n'a été dit sur ces sujets, qui sont pourtant le fond du problème. La ministre partie, les problèmes demeurent. Il n'y avait rien à en attendre, le personnel hospitalier et la population en ont eu la confirmation.

Les moyens financiers existent pour améliorer la situation. Il faudra imposer qu'ils soient utilisés pour la santé.

Correspondant LO

Jussieu : évacuation de migrants

Mercredi 28 février à Paris, une trentaine de migrants sans abri accompagnés de quelques dizaines d'étudiants et soutenus par des syndicats ont occupé un préfabriqué inutilisé sur le campus universitaire de Jussieu. Des étudiants et des salariés de l'université ont saisi cette occasion de leur témoigner leur soutien.

Alors que le fonctionnement de l'université n'était nullement perturbé, la réaction disproportionnée de la présidence ne s'est pas fait attendre : sans fournir aucune explication, elle a fait fermer pendant plusieurs heures tous les accès au campus, aux étudiants

comme au personnel, et a même poussé un moment le ridicule jusqu'à empêcher toute sortie. Elle a fait mobiliser au moins une douzaine de camionnettes de police qui ont encerclé l'université. Menacés d'une intervention policière, les migrants ont quitté le campus avec leurs soutiens.

La présidence et les autorités peuvent donc être très réactives et mobiliser des moyens conséquents, lorsqu'elles le décident. Mais c'est sans aucun état d'âme qu'elles renvoient des gens à la rue un des jours les plus froids de l'année.

Nicolas Carl

Enfants handicapés : les mensonges du gouvernement

À chaque rentrée scolaire, les parents d'enfants handicapés s'inquiètent de savoir si l'auxiliaire de vie scolaire (AVS) s'occupant de leur enfant sera bien là, car bien souvent il s'agit d'un contrat précaire.

Il n'est pas rare que l'enfant, après avoir bénéficié pendant plusieurs mois d'un AVS, se retrouve du jour au lendemain privé de toute aide. Ainsi *Le Parisien* a évoqué le cas d'un jeune garçon scolarisé en maternelle à Pantin, privé depuis octobre dernier de son AVS et qui, de ce fait, a cessé de faire des progrès. Sur cette école, il y a deux AVS pour cinq enfants handicapés, ce qui est bien trop peu.

À l'échelle de la Seine-Saint-Denis, 7 000 enfants sont en situation de handicap et seuls 3 800 bénéficient d'un AVS, parfois pour quelques heures seulement, alors que certains enfants ont besoin d'être aidés toute la journée. On est bien loin des promesses de Macron et de Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, qui avait fait de l'accompagnement des élèves en situation de handicap « un droit

fondamental », « une priorité absolue du gouvernement ». Car si un département populaire comme la Seine-Saint-Denis est particulièrement touché, le reste du pays l'est aussi. Officiellement, en début d'année, seuls 2 % des élèves étaient privés d'AVS, mais ces chiffres gouvernementaux étaient contestés par les associations d'aide aux handicapés, qui ont fait un sondage auprès des parents : un tiers d'entre eux n'avaient pu obtenir un AVS.

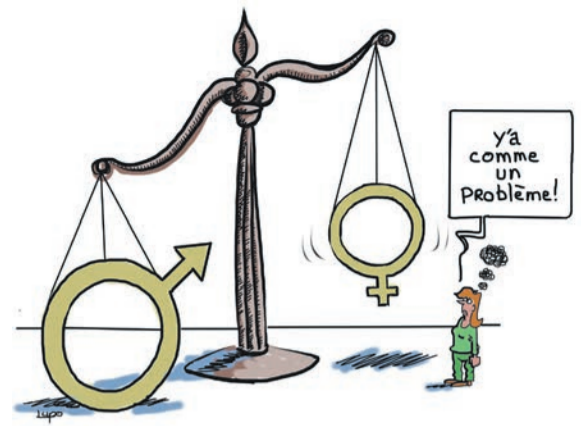
Cette pénurie d'auxiliaires a plusieurs causes. D'abord, le traitement des dossiers est très long et relève d'un véritable parcours du combattant. Les parents doivent faire une demande à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) qui, faute de personnel, croule sous les dossiers. Alors que le délai légal d'attente est de quatre mois, il faut attendre sept

mois en Seine-Saint-Denis pour avoir une réponse. À cela s'ajoute le délai pour recruter l'AVS, qui peut aller jusqu'à un mois et demi.

Les AVS travaillent 20 heures par semaine et sont payés moins de 700 euros par mois, pour une durée de deux ou cinq ans. Normalement, ils doivent bénéficier d'une semaine de formation, mais cette clause est très souvent oubliée. Dans ces conditions, on ne se précipite pas pour obtenir ces postes précaires et mal payés. De plus, très souvent, alors que les auxiliaires s'attachent à un enfant, le font progresser, on les mute, souvent d'office, sans jamais leur demander leur avis, pour boucher les trous dans une autre école.

Pour permettre aux enfants handicapés d'aller à l'école, il faudrait y consacrer des moyens, créer les emplois nécessaires, en nombre suffisant et avec des salaires corrects. Mais, comme ses prédécesseurs, Macron préfère brasser du vent.

Aline Urbain



Inégalités hommes-femmes : à travail égal, salaire égal !

À la veille de la journée internationale des femmes, le 8 mars, les syndicats ont interpellé le gouvernement sur les inégalités salariales.

35 ans après la loi Roudy, qui promulguait l'égalité, les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes avoisinent les 26%, et même 34%, selon le mode de calcul. D'après la CGT, 60% des entreprises de plus de 50 salariés n'appliquent pas la règle « à travail égal, salaire égal » et ne sont pas sanctionnées. En effet, parmi ces dernières, seules 157 entreprises, soit 0,2 %, ont eu une sanction, souvent dérisoire.

Le gouvernement prétend faire de l'égalité hommes-femmes la grande cause du quinquennat. Le Premier ministre lui-même a annoncé qu'il allait recevoir

les syndicats et se saisir du dossier. Mais, au-delà des déclarations, il est certain qu'aucune mesure ne sera prise pour contraindre les entreprises à augmenter les salaires des travailleuses sous-payées. La politique de Macron et de ses ministres vise au contraire à donner la possibilité au patronat de s'attaquer aux salaires de l'ensemble des travailleurs. Ceux des femmes comme ceux des hommes en subiront les conséquences.

A. U.

**Jeudi 8 mars
journée de lutte pour
le droit des femmes
Manifestation
à 17 h 30 à Paris, départ
place de la République.
Lutte ouvrière
y sera présente.**

Élections législatives partielles : des candidats Lutte ouvrière

Lutte ouvrière sera présente dans deux élections législatives partielles, les 11 et 18 mars, organisées suite à l'annulation par le Conseil constitutionnel des élections de juin 2017 dans les circonscriptions concernées.

Le 11 mars, cela concernera la 8^e circonscription de la Haute-Garonne, où seront candidats Martine Guiraud, laborantine à la retraite, et Olivier Grimoux, technicien de mesures chez

Continental.

Le 18, cela concernera la 4^e circonscription du Loiret, où seront candidates Dominique Clergue, ouvrière, et Anne-Marie Fourniols, infirmière retraitée.

Comme lors des élections présidentielle et législatives de mai et juin derniers, les électeurs de ces circonscriptions pourront voter pour des candidats communistes, présentés par Lutte ouvrière, pour faire entendre le camp des travailleurs.

Les travailleurs, les retraités et tous ceux qui refusent cette société capitaliste pourront clairement dénoncer l'offensive du grand patronat contre l'ensemble du monde du travail, en votant pour ces candidatures ouvrières.

Ce sera un vote utile, qui affirmera l'existence d'un courant pour qui le capitalisme ruine la société, et la nécessité de le renverser pour sortir de l'engrenage de ses crises.



Fête annuelle de Lutte ouvrière

Cartes d'entrée (12 euros jusqu'au 8 avril) et bons d'achat (4 euros pour une valeur de 5 euros).

Disponibles auprès de nos camarades, par courrier ou sur notre site.

Fête de Lutte ouvrière - BP 20029 93501 Pantin Cedex

www.fete.lutte-ouvriere.org

Paris : Hidalgo se macronise

Anne Hidalgo, maire PS de la capitale, découvre de plus en plus de vertus à Emmanuel Macron. Finies les déclarations de l'élue parisienne contre le travail du dimanche autorisé par l'Élysée, finie la dénonciation des fausses promesses gouvernementales en matière d'hébergement des SDF et des migrants, place au travail en commun !

Hidalgo affiche désormais son accord avec le gouvernement sur les Jeux Olympiques, sur l'accueil des financiers quittant Londres pour cause de Brexit et sur maints autres sujets. La ville et le palais s'entendent pour que Paris reste avant tout une bonne affaire pour les capitalistes de tout poil et de toute envergure.

Échange de bons procédés, le maire de Paris a reçu le soutien de la ministre des Transports pour fermer la voie sur berge aux automobiles. La lune de miel durera-t-elle jusqu'aux élections municipales de 2020, pour lesquelles Hidalgo a déjà annoncé sa candidature ? Bien des électeurs parisiens qui avaient voté pour les

listes « de gauche » d'Anne Hidalgo ont apporté leurs suffrages à Macron, puis à ses candidats députés en 2017. Hidalgo adapte donc ses projets d'alliance à cette donnée nouvelle et change son discours, dans l'espoir de garder son mandat. Sans garantie de réussite, car les macronistes peuvent d'ici l'élection se trouver un candidat susceptible d'attirer le gogo, et surtout le bobo parisien. Mais, pour le moment, la place est vide et Hidalgo pousse ses feux.

La droite parisienne quant à elle envisage de se rallier au candidat désigné par l'Élysée, pour faire échec à Hidalgo et garder quelques mairies d'arrondissement. Mieux encore, le politicien qui aurait réussi à offrir l'appui de la droite, et la mairie de Paris, à un fidèle du président, pourrait nourrir quelques légitimes espérances ministérielles.

Déjà Francis Lemarque chantait qu'à Paris « Au printemps/ Sur les toits les girouettes/ Tournent et font les coquettes/ Avec le premier vent/ Qui passe indifférent ».

Paul Galois

Italie : le Parti démocrate paie sa politique

On votait en Italie le 4 mars pour renouveler le Sénat et l'Assemblée nationale. Déterminantes pour la composition du futur gouvernement, ces élections consacrent la victoire du Mouvement 5 étoiles, la progression de la Ligue d'extrême droite de Matteo Salvini et l'effondrement du Parti démocrate, dit de centre-gauche, jusqu'alors au pouvoir.

Et c'est bien la politique du gouvernement Renzi, puis celle de Gentiloni son successeur, que leur parti paie aujourd'hui. Le Parti démocrate (PD) récolte en effet moins de 20% des voix, ce qui lui fait perdre plus de 180 sièges à la Chambre des députés et tout espoir, pour la coalition de centre-gauche qu'il mène, de former le prochain gouvernement.

Commentant sa défaite, Matteo Renzi a déclaré : « Nous rendons les clés de la maison Italie, mais elle est en meilleur état que quand nous sommes arrivés. » Pour la bourgeoisie, cela ne fait aucun doute. Avec le Jobs Act, son gouvernement a concocté une loi travail à la sauce italienne. L'une de ses mesures phares était le contrat dit « à protection croissante », que Renzi osait présenter comme luttant contre la précarité des jeunes, alors qu'il étend en réalité la précarité à tous,

avec une période d'essai de trois ans, des droits diminués et qui sont fonction du temps passé dans l'entreprise. Une fois terminée la période où ces nouveaux contrats étaient arrosés d'incitations fiscales, leur nombre a d'ailleurs chuté de manière spectaculaire et on a assisté à un retour en force des contrats courts, voire très courts.

Au pouvoir depuis 2013, le Parti démocrate a soutenu sans complexe, au nom d'une « gauche moderne », la guerre sociale que la bourgeoisie mène aux travailleurs. Avec l'un des pourcentages de jeunes chômeurs les plus élevés d'Europe, un nombre de familles vivant sous le seuil de pauvreté en constante augmentation et des services essentiels à la collectivité qui se raréfient et s'appauvrissent, il n'y avait rien à défendre dans son bilan pour les classes populaires.

La désorientation

politique qui résulte de ce dégoût envers les mensonges des politiciens s'est exprimée dans un vote massif pour les partis qui se présentaient comme antisystème. Le grand vainqueur est le Mouvement 5 étoiles (M5S) qui, avec 32% des voix, devient le premier parti du pays et gagne pratiquement toutes les circonscriptions au sud de Rome. Lancé par l'ex-comique Beppe Grillo contre tous les partis traditionnels, dont il invitait les politiciens à aller se faire voir, il se présente aujourd'hui sous les traits de Luigi Di Maio, sémillant trentenaire qui se définit comme un pragmatique. Un pragmatisme qui a permis au M5S de faire campagne en ratisant large, se retrouvant sur le terrain de la Ligue contre les migrants par exemple. Cela lui permet aujourd'hui d'envisager aussi bien des alliances à gauche avec le PD, qu'à droite avec la Ligue, pour former un gouvernement.

Quant au parti xénophobe et raciste de Matteo Salvini, la Ligue, il a fait le plein des voix dans le nord du pays et a obtenu un peu moins de 18% des suffrages à l'échelle nationale, contre un peu plus de 4% aux dernières législatives



De Beppe Grillo à Luigi Di Maio... et à un parti de gouvernement.

de 2013. Promettant de renvoyer tous les Roms et tous les migrants dans les trois mois s'il arrivait au pouvoir, Salvini a également parlé de baisses d'impôt, de défense des petits commerçants et entrepreneurs contre les diktats de l'Europe et des technocrates de Bruxelles. Il s'est adressé avant tout à son électorat traditionnel, cette petite bourgeoisie réactionnaire craignant pour son niveau de vie. Mais il a aussi visé l'électorat ouvrier, saupoudrant son discours de phrases contre la spéculation des banques et pour préserver les droits des « honnêtes travailleurs ».

Ce que les commentaires de la presse qualifient de séisme politique n'apportera rien aux classes populaires. Car, au-delà de leur démagogie antisystème, Di Maio et Salvini n'aspirent à rien d'autre qu'à aller au gouvernement et à montrer leur capacité à administrer les affaires de la bourgeoisie.

Qu'il soit le résultat d'un compromis avec des alliés de gauche ou de droite, le futur gouvernement mènera une politique toujours plus dure contre les classes populaires, parce que c'est ce que la bourgeoisie exigera pour la sauvegarde de ses profits.

Nadia Cantale

États-Unis : grève dans les écoles de Virginie

Depuis le 22 février, tous les enseignants et les employés des écoles publiques de Virginie-Occidentale sont en grève pour une augmentation de salaire.

Cette grève, qui laisse 270 000 enfants sans école pour la deuxième semaine consécutive, a été préparée de façon à trouver le soutien des parents. Dans cet État où un quart des enfants vivent sous le seuil de pauvreté, bien des familles comptent sur le repas à la cantine de leur enfant, le seul repas équilibré de la

journée, et pour certains le seul tout court. Les grévistes ont donc trouvé des solutions, souvent avec les associations et les Églises locales, pour que ces enfants puissent déjeuner normalement pendant la durée du mouvement.

Ils sont déterminés à obtenir une augmentation que leurs syndicats ont chiffrée

à 5% minimum, ainsi qu'une meilleure couverture médicale. Le salaire des enseignants de Virginie-Occidentale se classe au 48^e rang, sur les 50 États que compte le pays. Certains ont une paie si faible qu'ils travaillent le week-end, par exemple dans des fast-food.

Les autorités de cet État ont été surprises par l'ampleur du mouvement et jusqu'à présent gesticulent pour leurrer les grévistes, tout en reconnaissant le bien-fondé de

leurs revendications. Ainsi le 27 février le gouverneur, un milliardaire, a promis qu'il s'arrangerait pour que les députés et sénateurs de l'État votent une augmentation de 5%. Cela a servi de prétexte à quelques dirigeants syndicaux pour prendre position en faveur de la reprise du travail.

Les 20 000 enseignants et les 13 000 employés n'y ont pas cru et ont continué la grève. Bien leur en a pris, car le 3 mars députés et sénateurs

ont hypocritement voté chacun de leur côté une augmentation de salaire, mais pas dans les mêmes termes, ce qui annule la procédure parlementaire.

À présent, les syndicalistes qui dirigent la grève disent qu'elle continuera jusqu'à satisfaction des revendications. Les grévistes maintiennent la pression : ainsi le 5 mars ils ont envahi le Capitole de l'État, où siègent les autorités, qui ont dû fermer le bâtiment pour raison de sécurité après que 5 000 manifestants y sont rentrés, les autres restant dehors.

Cette grève offensive et massive, dans un État marqué par de fortes traditions de lutte des mineurs, attire l'attention bien au-delà de la Virginie-Occidentale : celle des enseignants qui, par exemple dans l'Oklahoma, pourraient s'engager à leur tour dans une bataille pour les salaires, et celle des travailleurs en dehors du système scolaire.

Lucien Déroit



Rassemblement de travailleurs des écoles de Virginie-Occidentale.

Burkina Faso : qui sème le vent...

Vendredi 2 mars, deux attentats coordonnés ont frappé le centre de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, faisant huit morts chez les militaires et autant chez les assaillants.

L'ambassade de France, fortement protégée, a seulement été mitraillée de l'extérieur. Mais les terroristes ont réussi à pénétrer par une porte de service sur le site de l'état-major de l'armée burkinabée, à y faire entrer un véhicule chargé d'explosifs et à le faire sauter. Ils ont été repoussés par les militaires et par des soldats français arrivés à la rescousse en hélicoptère.

L'attaque a été revendiquée par le Groupe pour le soutien de l'islam et des musulmans (GSIM), qui fédère depuis un an divers groupes djihadistes régionaux se revendiquant d'al-Qaïda. Il dit avoir ainsi voulu venger plusieurs de ses dirigeants tués par l'armée française à la mi-février, à la frontière nord du Mali. La revendication n'est pas certaine, on parle aussi d'un groupe lié à l'État islamique (EI). En tout cas, les groupes armés islamistes sont bien présents dans la région, et on voit qu'ils sont capables de frapper des cibles bien protégées en plein centre d'une capitale.

L'attaque visait les autorités françaises et le G5 Sahel,

qui coordonne les forces militaires du Mali, du Niger, du Burkina Faso, du Tchad et de la Mauritanie engagées contre le terrorisme islamiste. Le camion piégé a détruit la salle où aurait dû se dérouler une réunion de direction du G5, réunion déplacée au dernier moment. À croire que les terroristes avaient des complices bien renseignés.

Cela fait deux ans que le Burkina Faso connaît les mêmes attaques terroristes que ses partenaires du G5. En janvier 2016 et en août 2017, des attaques contre des cibles civiles, un hôtel et des restaurants, ont fait une cinquantaine de morts à Ouagadougou. Le nord du pays fait maintenant partie de la zone de guerre du Sahel, où les groupes islamistes affrontent au Mali les 12 000 hommes de la Minusma pilotée par l'ONU, les 3 000 soldats français de l'opération Barkhane, le G5 Sahel, sans parler des armées des différents pays.

Françaises ou africaines, ces troupes censées lutter contre le terrorisme ne sont que des milices supplémentaires se disputant le contrôle

de la région. Leur mépris des populations et les dégâts qu'elles font fournissent des recrues aux islamistes. Tout comme les États africains soutenus par la France, elles sont là à la fois pour défendre les intérêts des trusts français comme Bolloré, Orano (ex-Areva) ou Bouygues, et pour affirmer la stature

internationale de la France, responsable de l'ordre impérialiste dans la région.

Macron a dès le 2 mars affirmé « la détermination et le plein engagement de la France, aux côtés de ses partenaires du G5 Sahel, dans la lutte contre les mouvements terroristes. » Un officiel burkinabé s'est indigné : « S'en

prendre à l'ambassade de France, c'est s'en prendre à une diplomatie innocente qui œuvre pour la paix dans la sous-région. » En réalité, ce sont bien la présence et les interventions françaises qui sont responsables du chaos croissant dans cette partie de l'Afrique.

Vincent Gelas



Explosion à l'intérieur de l'état-major burkinabé.

Algérie : un mois de grève dans l'éducation

En Algérie, du 31 janvier au 28 février, la grève s'est généralisée dans l'Éducation, en premier lieu dans les lycées et dans une moindre mesure les collèges et les écoles. Face à un secteur combatif et contestataire, le gouvernement a choisi d'engager un bras de fer, avec en ligne de mire le droit de grève dans tout le secteur public.

Se trouvant face à la chute des prix du pétrole, le pouvoir impose l'austérité et tente de mettre au pas tous les travailleurs, dans un contexte de contestation sociale qui touche d'autres secteurs comme celui de la santé.

Les enseignants réclament leur dû

C'est pour réclamer leur dû que les enseignants des wilayas (départements) de Bejaïa et de Blida se sont mis en grève fin 2017. De nombreux enseignants contractuels n'étaient pas payés depuis des mois, certains depuis près d'un an, et les changements d'échelon ne se traduisaient pas sur la feuille de paye. En l'absence d'une régularisation qui ne venait

pas, la grève s'est généralisée à ces deux wilayas. À la mi-janvier, les responsables d'académie ont reconnu la situation et se sont engagés à la régulariser. Les enseignants avaient repris le travail, avec l'assurance que les ponctions sur salaire seraient étalées. Mais la ministre de l'Éducation, Nouria Benghabrit, a mis le feu aux poudres en imposant la ponction sur salaire en une seule fois.

Le principal syndicat du secondaire, le Cnapeste, a alors appelé le 30 janvier les enseignants de tout le pays à une grève illimitée en soutien à ceux de Blida et Bejaïa ainsi qu'à leur plateforme, qui concernait toute la profession. Face au succès de la grève, la ministre l'a déclarée illégale. Une campagne de

dénigrement s'est déversée contre les grévistes, accusés tour à tour d'être des privilégiés, avec des salaires deux fois supérieurs à la réalité, ou bien d'être manipulés par des islamistes, de vouloir déstabiliser le pays et de l'entraîner dans le chaos.

Malgré cette campagne de diabolisation de la grève, orchestrée par le gouvernement et relayée par tous les partis prétendument opposants démocrates mais féroceement hostiles aux grévistes, la grève a connu un certain succès et s'est poursuivie les jours suivants. Si les mises en demeure envoyées aux enseignants ont amené certains d'entre eux à cesser la grève, la décision de la ministre de radier 19 000 enseignants n'a fait que l'élargir à des collègues jusque-là attentistes. C'est bien le droit de grève qui était en cause, accompagné d'une volonté de briser la combativité des enseignants et des autres travailleurs.

Dimanche 25 et lundi 26 février, dans plusieurs wilayas, des lycéens se sont

mobilisés par solidarité avec leurs enseignants en grève.

La jeunesse lycéenne rejoint le mouvement

Des sit-in, des rassemblements et des manifestations spontanées, regroupant des cortèges de centaines voire de milliers de lycéens, ont eu lieu à Alger, à Bumerdès, Skikda, El-Oued, Aïn-Beïda, Chlef, Oran... Des lycéens avaient préparé des banderoles, des slogans : « On veut le retour de nos enseignants licenciés ». Des rassemblements et sit-in se sont tenus devant les sièges des directions de l'éducation de wilayas ou dans les établissements scolaires. Des policiers n'ont pas hésité à frapper des lycéens ou à les embarquer au poste, mais ces tentatives d'intimidation n'ont pas semblé impressionner la jeunesse lycéenne.

Avec l'élargissement du mouvement et sa popularité grandissante auprès des travailleurs, qui comprenaient que l'enjeu était bien le droit

de grève, le pouvoir a infléchi son discours. La ministre a invité le Cnapeste à négocier et à faire cesser la grève. Le Cnapeste a repris alors à son compte les menaces « de débordements dans la jeunesse » et les « risques sécuritaires » agités par la ministre. Celle-ci a annoncé que les enseignants radiés pouvaient reprendre leur poste et a renoncé à exiger des réintégré un engagement signé à ne plus faire grève. Sauf à Blida, où 585 enseignants étaient toujours licenciés et refusaient de signer cet engagement.

Si le travail a repris, le mécontentement demeure. Les enseignants attendent les régularisations sur leur paye car, comme tous les travailleurs, ils font face à une inflation galopante. Ils restent attentifs à la manière dont les enseignants de Blida vont être réintégré et ont le sentiment d'avoir su tenir tête à un gouvernement qui a voulu leur supprimer le droit de grève.

Leïla Wahda

À la veille de Mai 1968, des grèves significatives

Mai 1968 n'a pas été le coup de tonnerre dans un ciel serein que beaucoup, même cinquante ans après, continuent de décrire. Si le mouvement étudiant a été le facteur déclenchant débouchant sur la grève générale, celle-ci avait été précédée, au moins depuis la fin de l'année 1966, par une série de grèves d'une autre nature que celles des années précédentes. Ces mouvements plus massifs, plus fréquents, sortant des cadres définis par les syndicats, étaient déjà le signe d'un accroissement de la combativité ouvrière.

Pendant des années, les appareils syndicaux, et d'abord le plus puissant, la CGT, qui revendiquait plus de deux millions d'adhérents et qui relayait la politique du PCF, avaient tout fait pour limiter l'expression du mécontentement ouvrier. Prenant prétexte qu'avec l'arrivée de De Gaulle il y avait un « pouvoir fort », ils avaient inventé des substituts à la grève : les grèves par secteur, divisées par atelier, par corporation. Et avec les grèves perlées, le ralentissement des cadences, supposées « faire mal au patron » et « ne pas coûter cher », ce n'était même pas la grève. Tout était fait pour que la classe ouvrière ne prenne pas conscience de sa force. Encore un peu plus isolé avec de Gaulle, le PCF voulait sortir de son ghetto en se montrant responsable de l'ordre social. Les militants stalinien du PCF et de la CGT pouvaient être combattifs, mais l'appareil leur avait appris à ne tolérer aucune voix indépendante.

Mais, en cette fin des années 1960, une génération de jeunes ouvriers entrée dans les usines tendait à échapper à l'emprise des appareils syndicaux et avait envie d'en découdre. Ces jeunes travailleurs avaient grandi dans le contexte de la guerre d'Algérie et du gaullisme, au pouvoir depuis 1958. Les partis de gauche, responsables puis complices de la répression coloniale, s'étaient considérablement déconsidérés aux yeux des plus révoltés. Puis il y avait le contexte international : la lutte des Noirs aux États-Unis et les manifestations contre la guerre du Viêt-Nam partout dans le monde. Tout cela forgeait dans une partie de la jeunesse étudiante et ouvrière un esprit contestataire rejetant les cadres de la société, l'autorité patronale et même celle des appareils syndicaux.

Le 25 février 1967, chez Rhodiaceta à Besançon, la grève éclate contre le chômage par roulement imposé par la direction. Cette grève est portée par un dirigeant de la CFDT très apprécié,

Castella, qui prend de court l'appareil de la CGT. À son initiative, 3 000 ouvriers arrêtent la production et occupent leur usine, ce qui n'est pas arrivé depuis des dizaines d'années, et qui rappelle Juin 1936. Sur les murs, les grévistes écrivent : « Ici finit la liberté, ici commence l'esclavage ». Leur combativité fait tache d'huile. Le 28, la grève s'étend aux 7 200 travailleurs des sites de Lyon-Vaise. Des piquets de grève se tiennent jour et nuit. À Vaise, plus qu'à Besançon, la CGT réussit à cadrer le mouvement.

Après plus de trois semaines de grève, contre la volonté des grévistes et après avoir isolé les secteurs les plus combattifs, les syndicats signent un accord de reprise à l'échelle du groupe avec une augmentation de salaire de 3,8%, en dessous des 5% revendiqués. Dans plusieurs sites, les travailleurs retournent travailler la rage au cœur, en jetant leurs cartes et leurs insignes syndicaux.

Après Rhodiaceta, Berliet et les Chantiers de Saint-Nazaire

Le 14 mars, à l'usine Berliet de Vénissieux près de Lyon, une large majorité des 12 000 travailleurs se mettent en grève, inspirés par l'exemple de Rhodiaceta. Le lendemain, dans la nuit, plusieurs centaines de CRS cernent l'usine pour déloger des ouvriers qui occupent une partie de leur atelier. L'usine est lockoutée pendant douze jours, puis c'est la reprise encadrée par les appareils syndicaux. Côté patronat, la méthode du lockout, déjà utilisée lors de précédentes grèves, va se généraliser.

Ainsi, à Saint-Nazaire, depuis le 1^{er} mars 1967, 3 200 travailleurs de la métallurgie de plusieurs usines de la région sont en grève. Les plus nombreux sont ceux des chantiers navals, où la tradition de lutte est forte et où, en plus de la CGT, le syndicat FO tenu par des militants se revendiquant



de l'anarcho-syndicalisme a de l'influence. Ces « mensuels », payés au mois, sont des employés, des techniciens, des dessinateurs industriels ou des membres du petit encadrement. Ils réclament le rattrapage de leurs salaires et leur alignement sur ceux de Paris. Des manifestations ont lieu à Saint-Nazaire et à Nantes, mais ni la CGT ni FO ne cherchent à élargir la grève aux autres travailleurs, les « horaires », payés à l'heure. Au contraire, CGT, FO et CFDT laissent entendre que le fait que les horaires ne soient pas en grève empêche le patron de lockouter. Et pourtant, après trois semaines de grève des mensuels, les patrons ferment les chantiers, mettant de fait les horaires dans le mouvement. De nouvelles manifestations ont lieu, avec plus de 10 000 travailleurs. Mais la séparation entre mensuels et horaires est soigneusement maintenue par les syndicats, qui organisent des assemblées générales séparées et parfois des parcours de manifestation séparés. La grève dure deux mois. Des augmentations de salaire sont concédées, mais bien en dessous de ce pour quoi les grévistes se sont battus.

Toutes ces grèves montrent que quelque chose change dans le monde ouvrier. Le 3 avril, l'éditorial des bulletins d'entreprises *Voix Ouvrière* a pour titre « La classe ouvrière passe-t-elle à l'offensive ? »



La journée d'action du 17 mai est particulièrement réussie. FO y participe. Cette journée est une réponse aux pleins pouvoirs qui viennent d'être votés au gouvernement Pompidou, qui prévoit de s'attaquer à la Sécurité sociale par ordonnances. Mais elle reste sans lendemain et la simple présence d'une banderole des travailleurs de Roussel-Uclaf de Romainville, réclamant une suite, met en rage le service d'ordre de la CGT.

Il n'y a pas qu'en métropole que la contestation ouvrière s'exprime. Le 26 mai 1967, en Guadeloupe, alors que 5 000 ouvriers du bâtiment sont en grève, 2 000 d'entre eux s'affrontent aux CRS, qui tirent dans la foule, tuant plusieurs ouvriers. Après plusieurs journées d'émeutes et une chasse à l'homme, des dizaines d'ouvriers sont arrêtés.

L'influence des luttes paysannes

La colère de la petite paysannerie éclate aussi dans plusieurs villes, notamment à la fin 1967. Les manifestations des paysans s'affrontent avec les CRS contrastent avec le ronron des grandes mobilisations syndicales ouvrières. Des travailleurs, notamment dans les régions où ouvriers et paysans sont proches, vont en être influencés.

En octobre 1967, au Mans,

les ouvriers de Renault s'opposent aux CRS pendant plusieurs heures. Le 23 janvier 1968, ce sont 4 800 ouvriers de la Saviem de Caen qui entament une grève pour 6% d'augmentation. Quand le préfet envoie des CRS, des barricades sont montées pour défendre l'entrée de l'usine. Deux jours plus tard, le 26 janvier, une manifestation regroupant près de 10 000 personnes débouche sur une nuit d'émeute, où les ouvriers de la Saviem, ceux d'autres usines et aussi une centaine d'étudiants affrontent les CRS. Sur les 83 manifestants arrêtés, la moitié ont moins de 22 ans. Quelques semaines plus tard, c'est à Redon, en Bretagne, lors d'un mouvement local sur les salaires, que les jeunes ouvriers vont se battre contre les CRS.

Ces épisodes restent cependant isolés, et personne n'y voit les prémices d'une explosion sociale généralisée. Un journaliste du *Monde*, Pierre Viansson-Ponté, peut même écrire le 14 mars un article intitulé « Quand la France s'ennuie... » En réalité, la contestation couve en profondeur. Un mois et demi plus tard démarre le mouvement étudiant, puis quinze jours après, la grève générale. Comme Marx l'avait écrit à propos de la révolution de 1848, « Bien creusé, vieille taupe ! »

Pierre Royan

Cercle Léon Trotsky

L'explosion sociale de mai-juin 1968

Vendredi 13 avril à 20h 30

Palais de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 €

Industrie pharmaceutique : les maîtres chanteurs

Pour l'industrie pharmaceutique, une maladie est un marché, un produit thérapeutique une source de revenus, et un malade est un moyen de pression.

Vertex, société de biotechnologie américaine, s'est ainsi fait depuis des années une spécialité du marché de la mucoviscidose, une maladie génétique qui touche notamment les poumons, condamnant les patients à une perte progressive de leurs capacités respiratoires. Il y a cinq ans, elle a lancé un premier médicament, le Kalydeco, qui est considéré par les médecins comme efficace, mais seulement chez un patient sur vingt. Le prix exigé et obtenu par Vertex dépasse en France 200 000 euros par an et par patient (290 000 dollars aux États-Unis) pour un traitement par ce médicament.

Dans le cadre de sa conquête d'une plus large part du marché, Vertex a associé ce premier médicament à une autre molécule pour faire l'Orkambi, qui a été mis à disposition il y a deux ans. Ce traitement a un effet sur la plupart des patients, mais un effet qui est cette fois considéré comme modeste. De ce fait, les autorités de santé françaises ont refusé d'accéder

aux demandes de Vertex, qui réclamait un prix du même ordre que celui du Kalydeco pour ce second produit moins efficace et elles en ont proposé un bien inférieur.

Ce désaccord avait déjà conduit Vertex à ne pas accepter d'étendre la distribution de l'Orkambi en France à tous les patients qui pourraient en bénéficier, même modestement. Dans ce bras de fer sur le dos des malades, l'industriel vient d'aller encore plus loin.

Il avait développé un troisième produit, le Symdeko, qui semblait bien plus prometteur que l'Orkambi, et en avait lancé l'essai clinique l'an dernier dans de nombreux pays, dont la France. Mécontent des négociations sur le prix de l'Orkambi, Vertex vient d'annoncer qu'il arrêterait tout simplement l'essai clinique du Symdeko en France, comme le plus vulgaire des maîtres chanteurs.

Information utile : en 2018, Vertex prévoit que ses produits contre la mucoviscidose lui rapporteront 2,8 milliards de dollars.

Hughes Jackson



Pénurie de médicaments : en vertu de quoi ?

Selon l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), 530 médicaments ont été déclarés en rupture d'approvisionnement en 2017. C'est 30% de plus qu'en 2016 et dix fois plus qu'en 2008. Et ça ne s'arrangera pas en 2018.

Un médicament est dit en rupture de stock à partir du moment où une pharmacie se trouve dans l'incapacité de le délivrer dans un délai de 72 heures, à l'hôpital ou à un patient. Dans un tel cas, les officines sont tenues de le signaler à l'ANSM.

Les produits qui ont fait l'objet d'un tel signalement en 2017 ne sont pas des moindres : des anti-infectieux, des vaccins, des antiépileptiques, des produits contre la maladie de Parkinson, des anticancéreux, des traitements cardio-vasculaires... Ils appartiennent tous à cette catégorie des médicaments d'intérêt thérapeutique majeur, les MITM, dont la loi Santé précise que « leur indisponibilité transitoire, totale ou partielle est susceptible d'entraîner un

problème de santé publique (mise en jeu du pronostic vital, perte de chance importante pour les patients) ». Mais ce n'est pas cela qui les empêche de manquer et d'être même de plus en plus nombreux à manquer.

Pourquoi de telles pénuries ? Autorités et médias répondent que « les raisons sont multifactorielles ». C'est vite oublier qu'un seul facteur préside à la production de toutes les spécialités pharmaceutiques : ce qu'elles rapportent à la vente.

Certaines disparaissent du marché simplement parce que le laboratoire qui les commercialise estime que le revenu qu'elles dégagent est insuffisant. D'autres sont momentanément absentes parce que

le laboratoire préfère les vendre dans le pays où le prix est le plus élevé. Toutes sont aujourd'hui produites à flux tendu afin de ne pas les laisser séjourner dans des stocks où la plus-value est immobilisée.

Quant à rendre responsable la mondialisation, comme l'ont fait nombre de médias, c'est vraiment se voiler la face. Si, pour un très grand nombre de médicaments, les matières premières sont fabriquées en Inde ou en Chine et les principes actifs élaborés ailleurs, la mise en forme de comprimés ou de poudre réalisée autre part et le conditionnement finalisé encore ailleurs, c'est après que des équipes entières ont étudié, non pas le plus court chemin, mais la plus grande rentabilité financière.

Quant à la prise en compte de la satisfaction des malades et l'amélioration de leur santé, c'est vraiment une autre histoire.

Sophie Gargan

Alimentation : les plus gros imposent leurs prix

Le Salon de l'agriculture a été à nouveau l'occasion de déclarations convenues sur le nécessaire rééquilibrage et le partage de la valeur entre producteurs, industriels et distributeurs. Les états généraux de l'Alimentation avaient déjà été pendant plusieurs mois le lieu de palabres sur le même sujet. Mais le bras de fer qu'Intermarché et Nestlé viennent d'engager depuis plusieurs jours ramène à la réalité.

Chaque début d'année, une foire d'empoigne se déroule entre les industriels et les centrales d'achat des enseignes de la grande distribution pour fixer les prix. Pour les PME, les petites et moyennes entreprises, tout se passe très vite. Ce sont les centrales qui imposent leurs prix d'achat. Mais, avec les groupes capitalistes de l'agro-industrie, c'est un rapport de force musclé des deux côtés, car fournisseurs et acheteurs sont de taille et de puissance équivalentes.

On trouve d'un côté les Nestlé, Danone, Lactalis, Bonduelle, une poignée de groupes industriels qui représentent 2% du nombre total des entreprises du secteur alimentaire mais 40% de la valeur produite. En face, moins de dix enseignes, pour être plus fortes face à ces mastodontes, se sont regroupées en quatre centrales d'achat en France, complétées de groupements à l'échelle européenne.

C'est le cas d'Intermarché, qui s'est allié en France avec les enseignes du groupe Casino (Géant Casino, Franprix, Leader Price, Monoprix) et avec les distributeurs de plusieurs pays d'Europe dans la centrale d'achat Agecore. Et c'est à l'échelle européenne

qu'Intermarché et ses alliés viennent de déclarer la guerre à Nestlé.

Agecore représente 10% des ventes de Nestlé en Europe et entend, fort de cette position, faire plier la multinationale pour obtenir des baisses de prix, en procédant à des arrêts massifs et immédiats de commandes sur toutes les marques du groupe, dont Nescafé, Nesquik, Nespresso, Buitoni, Maggi, Herta, Contrex, Vitel, Perrier et bien d'autres.

On se souvient qu'en septembre 2017 on avait découvert du jour au lendemain des rayons vides, suite à un bras de fer sur le prix du beurre entre les industriels transformateurs de lait et la grande distribution. En 2011, pour les mêmes raisons, les produits du groupe Lactalis avaient disparu pendant près d'un an des magasins Leclerc.

Dans la guerre qui oppose aujourd'hui Nestlé à Intermarché et à ses alliés, ni les petits producteurs ni les consommateurs ne gagneront quoi que ce soit. Ce sont les actionnaires de ces grands groupes qui en tireront profit, pendant que les politiciens continueront leurs bavardages sur « un juste partage de la valeur ».

Philippe Logier





Carrefour : contre le plan Bompard

Des milliers de salariés de Carrefour se sont rassemblés le 1^{er} mars devant le siège France de la société à Massy dans l'Essonne et, au cours des jours précédents, dans de nombreux magasins du groupe.

Ainsi, malgré le froid et la neige, ils étaient plusieurs centaines à se retrouver au coude à coude avec les salariés du siège, avec la présence de salariés de Belgique. L'ambiance y était chaleureuse, fraternelle et festive, et la détermination à ne pas se laisser faire y était visible.

Dans de nombreux magasins, des rassemblements et des grèves ont été l'occasion de dénoncer les attaques de la direction, les suppressions d'emplois, l'augmentation des

dividendes des actionnaires.

L'effectif étant déjà partout au plus bas, les suppressions d'emplois ne feront qu'aggraver une situation déjà intenable. Les salaires, déjà faibles, sont bloqués et l'intéressement et la participation ont été réduits au minimum.

Avec la menace pour de très nombreux magasins de passer en location gérance, les salariés, n'étant plus Carrefour, subiraient une baisse de plus de 200 euros

de leur rémunération.

Cela n'a pas empêché la direction de renchérir en annonçant le 1^{er} mars que les mauvais résultats de Carrefour, avec « une perte de 531 millions d'euros pour 2017 », justifiaient les mesures prévues. Autant dire que l'annonce était faite sur mesure pour justifier sa politique.

Les journées organisées ont souligné que les annonces de la direction ne passent pas et que plusieurs centaines de salariés sont déterminés à faire entendre leur opposition. C'est un premier pas et un encouragement pour leur lutte.

Correspondant LO

Vallourec - Saint-Saulve : grève contre les suppressions d'emplois

Jusqu'en 2016, Vallourec, premier fabricant mondial de tubes à destination principalement des industries pétrolières et gazières, possédait un laminoir, une aciérie et une tuberie à Saint-Saulve, à côté de Valenciennes dans le Nord. Après avoir fermé le laminoir, supprimant 300 emplois, et vendu l'aciérie au groupe Ascometal, Vallourec a annoncé le 28 février la fermeture d'une partie de la tuberie et la suppression de 164 emplois.

Depuis 2015, prenant prétexte de la chute des cours du pétrole, le groupe poursuit un plan de fermeture de sites industriels et de suppressions d'emplois, alors qu'il a accumulé dans les années précédentes des milliards de profits. En 2016, il a annoncé la suppression de 2 200 emplois dans le monde, dont 850 en France.

Macron, alors ministre de l'Économie, était venu au secours des actionnaires inquiets en injectant un milliard d'euros et en faisant acheter 15% des actions du groupe par l'État. Il avait déclaré en revanche aux ouvriers qu'il fallait savoir faire des sacrifices en acceptant la fermeture du

laminoir pour conserver le reste de l'activité. Un comité de réindustrialisation du site avait été créé et placé sous l'égide... de Vallourec!

Fin 2017, le groupe Ascometal, détenteur de l'aciérie, a été placé en redressement judiciaire. En visite à l'usine Toyota toute proche en janvier 2018, Macron a assuré aux 300 salariés de l'aciérie qu'ils pouvaient « dormir sur leurs deux oreilles ». Mais, dix jours plus tard, le repreneur d'Ascometal, le groupe suisse Schmolz & Bickenbach, annonçait qu'il ne reprenait pas l'aciérie de Saint-Saulve. Suite à la mobilisation des travailleurs, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire s'est alors engagé à maintenir

une activité pendant un an, le temps de trouver un autre repreneur. Mais, plutôt que faire pression sur Vallourec pour qu'il maintienne les emplois aux frais des actionnaires, l'État a injecté à nouveau 14 millions d'euros d'argent public.

À différentes reprises, les salariés se sont mobilisés. Tous les élus locaux, de Xavier Bertrand aux députés du PCF, ont orienté la mobilisation vers la recherche de solutions industrielles que pourrait proposer l'État, alors que celui-ci est totalement complice des dirigeants de Vallourec.

Ces jours-ci, le groupe a publié ses résultats pour 2017. Le chiffre d'affaires est en progression de 27%. Le président du directoire, Philippe Crouzet, a touché cette année une rémunération fixe de 798 000 euros, plus une part variable de 786 000 euros. Voilà de quoi attiser la colère des travailleurs de la tuberie qui ont fait grève du 28 février au 6 mars.

Correspondant LO

AXA : plein les coffres

La société AXA, l'une des plus grosses, voire la plus grosse compagnie d'assurance mondiale avec 120 000 salariés, fait étalage de sa richesse: d'une part elle annonce un bénéfice de 6,21 milliards d'euros pour l'année 2017, en tête du CAC 40 avec BNP; d'autre part elle vient de décider l'acquisition d'une autre compagnie, XL Group, pour 15,3 milliards de dollars (12 milliards d'euros). XL Group est basée aux Bermudes, l'un des plus profitables paradis fiscaux.

Déjà en 2006 AXA avait racheté pour 8,9 milliards d'euros l'assureur suisse Winterthur, et au fil des années il s'est payé plusieurs petites compagnies dans le monde.

AXA regorge donc d'argent. Malgré cela les

marchés financiers ont fait grise mine devant la dernière opération, estimant que le prix promis est surévalué et qu'AXA risque de s'endetter. D'où une chute de 9,70% de l'action AXA à la Bourse de Paris. Ce sera vraisemblablement un incident passager.

En tout cas, cette opulence n'empêche pas la direction d'AXA de se comporter comme n'importe quel patron: des centaines de suppressions de postes ont eu lieu ou ont été annoncées en 2017, certaines au siège, en France, et d'autres sont envisagées à l'échelle internationale.

Gavé de profits et créateur de chômage, c'est bien le patronat de notre époque.

André Victor



Nos dernières publications

Revue *Lutte de classe*

Au sommaire du n° 190 (mars 2018):

- **SNCF**: une attaque contre tous les travailleurs
- **Le harcèlement sexuel** dans les entreprises, fléau de l'exploitation capitaliste
- **Les agriculteurs**, victimes de la jungle capitaliste
- **Tunisie**: le mécontentement social explose
- **Grande-Bretagne**: la résistible ascension de la précarité
- **Capitalisme vert**: le profit labellisé «écologique»

Prix: 2,50 € (4 € avec les frais d'envoi).

Nos lecteurs peuvent également lire sur le site de Lutte de classe: *Italie: comment Lotta comunista transforme le marxisme*

Brochures du Cercle Léon Trotsky

- **Révolution russe**. Pour changer le monde, les travailleurs au pouvoir. Texte des interventions d'Arlette Laguiller et de Nathalie Arthaud au meeting du 20 octobre 2017 (n° 150)
- **L'industrie d'armement et l'impérialisme** (n° 151, 17 novembre 2017)
- **Le mouvement communiste et la question nationale** (n° 152, 19 janvier 2018)

Prix: 2 € par brochure. Ajouter 1,50 € pour les frais d'envoi, et 3 € à partir de deux brochures.

Paiement par chèque à l'ordre de: Lutte ouvrière (BP 20029, 93501 Pantin Cedex).



L'assemblée générale du 5 mars devant les portes de l'usine.

Ford – Bordeaux: toute une région menacée

En annonçant sa volonté de se désengager du site FAI de Blanquefort, sur lequel il estime que les perspectives ne sont plus saines à partir de mi-2019, Ford condamne à terme 900 emplois directs et des milliers d'emplois induits. C'est toute la région que Ford menace une nouvelle fois d'une saignée d'emplois.

Attiré en Gironde dans les années 1970 par les subventions publiques, ce site Ford était au début des années 2000 le plus gros employeur privé de la région. Plus de 3 600 salariés produisaient alors des boîtes de vitesses automatiques et manuelles pour toutes les usines Ford d'Europe. Mais en 2007, après avoir coupé physiquement et juridiquement le site en deux usines (avec 900 travailleurs toujours en activité sur le second site Getrag Ford), l'usine FAI ne comptait déjà plus que 1 800 travailleurs quand Ford annonça sa

volonté de la fermer.

Malgré une semaine de grève et plusieurs manifestations à Bordeaux et à Paris, Ford se débarrassa début 2009 de l'usine en la donnant à un obscur repreneur industriel, HZ Holding, qui, pour obtenir le soutien financier des pouvoirs publics, avait annoncé qu'il voulait y construire des couronnes d'éoliennes. Il devint en fait assez vite évident que Ford avait sous-traité auprès de HZ Holding la fermeture de l'usine. HZ l'annonça fin 2010, après avoir puisé 7 millions dans la

caisse pour les actionnaires. Devant le fiasco de la reprise industrielle, sous la pression des travailleurs mais aussi parce que les collectivités locales et l'État s'engageaient à subventionner largement Ford, le trust de l'automobile reprit l'usine en 2011 avec la promesse, jamais tenue, de garder 1 000 emplois et de pérenniser le site.

Le plan de subventions publiques, qui se monte à 50 millions d'euros sous diverses formes depuis 2011, arrive maintenant à terme. Ford, qui a fait 7,6 milliards de dollars de bénéfices en 2017, a annoncé le 27 février qu'il se désengage du site. Il était en fait évident depuis des mois qu'il n'envisageait pas d'avenir sur le site au-delà de ces subventions. De comité de suivi des accords de 2011 en comité de suivi, l'entreprise, avec la

complicité des pouvoirs publics qui ne pouvaient pas ne pas être au courant, promenait les travailleurs, ce qu'ont dénoncé à plusieurs reprises les syndicats.

Vendredi 2 mars, le gouvernement a reçu élus locaux et syndicats à Bercy. Son empressement traduit en fait sa crainte de voir la colère ouvrière exploser. Au moment même où le ministre Bruno Le Maire annonçait aux syndicats qu'il avait l'engagement de Ford de rester jusqu'en fin 2019, l'entreprise annonçait qu'elle recherchait un repreneur dès maintenant!

Le sentiment des travailleurs, exprimé lors d'une assemblée générale le 5 mars, est d'avoir été une nouvelle fois trahis. Après avoir touché tant de subventions et promis la pérennisation du site, Ford lâche de nouveau

l'usine. Quant à la comédie qui se dessine autour d'un repreneur industriel, l'avis quasi unanime, fruit de l'expérience HZ, est que c'est un miroir aux alouettes.

Pour faire reculer Ford, les travailleurs ne pourront compter que sur leurs propres mobilisations collectives. Face à Ford et aux pouvoirs publics, au sein des usines FAI et Getrag, ils devront se manifester et essayer aussi, partout où cela sera possible, d'entraîner avec eux les travailleurs de la région. Une journée usine morte et une manifestation en ville ont été décidées pour vendredi 9 mars, à l'occasion d'un nouveau comité de suivi à la préfecture. Il est de l'intérêt de tous les travailleurs de la région que cette manifestation soit réussie.

Correspondant LO

General Electric – Villeurbanne: le mécontentement explose

La grande majorité des 80 salariés à la production de l'entreprise Grid (General Electric, ex-Alstom) de Villeurbanne sont en grève reconductible depuis lundi 26 février. L'entreprise, qui fabrique des disjoncteurs, est depuis en panne de production.

C'est suite aux discussions sur l'augmentation annuelle des salaires que le mécontentement s'est révélé. Affirmant que les bénéfices étaient en baisse et que la marge opérationnelle n'était que de 7%, la direction refusait toute augmentation.

Après une heure de débrayage, elle lâchait une prime de 550 euros brut, sauf à ceux qui avaient eu une augmentation dans les six derniers mois, par exemple suite à une augmentation de coefficient. Après cette proposition, pratiquement toute la production s'est mise en grève pour réclamer le doublement de la prime, soit 1 000 euros net pour tous, et une revalorisation de la prime d'équipe.

Mais ce qui provoque le mécontentement, en plus des salaires, c'est aussi les conditions de travail qui se

dégradent et un mépris affiché de la direction.

L'usine a été rachetée par General Electric depuis un peu plus de deux ans, avec la promesse de ne pas toucher aux effectifs pendant trois ans, soit jusqu'en novembre 2018. Or ce trust est en pleine restructuration et vient d'annoncer dernièrement qu'il allait supprimer 12 000 postes dans le monde. La France serait paraît-il peu touchée, à cause de l'accord précédent, bien que 345 emplois soient menacés de suppression à Hydro Grenoble. Mais tout le monde s'attend à ce que d'autres suppressions soient annoncées en novembre prochain.

À cela s'ajoutent les aléas de la production et des horaires qui changent sans cesse. Modulation haute, modulation basse, travail le samedi puis arrêt, changements de poste, arrêt du

travail de nuit avec perte de salaire, intérim et prestation de services en nombre puis suppression, menace de chômage partiel depuis plus d'un an, sanctions qui se multiplient: les travailleurs en ont assez!

Après une semaine de grève, la direction a proposé une augmentation de 100 euros de la prime d'intéressement pour tout le personnel et quelques

centimes de plus pour la prime de transport. Mais pas question de céder aux grévistes. Elle les a mis en garde en déclarant que, si lundi 5 mars tout le monde n'avait pas repris les manettes, elle retirait tout ce qu'elle avait proposé. Une lettre du directeur a même été envoyée samedi 3 mars et distribuée en lettre prioritaire aux familles des ouvriers de la production,

reproduisant ces menaces.

Résultat, la grève était revotée lundi 5 mars.

Les travailleurs ne savent pas s'ils vont obtenir ce qu'ils demandent. Mais tous sont contents d'avoir relevé la tête, d'avoir montré qu'ils ne sont pas prêts à obéir aux injonctions de la direction et que, d'une façon ou d'une autre, ils le lui feront payer.

Correspondant LO

Safran-Snecma – Gennevilliers: solidarité contre les sanctions

À l'usine Safran-Snecma – Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine, les sanctions se multiplient contre les travailleurs. L'un a eu un jour de mise à pied pour avoir répondu à sa hiérarchie. Le délégué qui l'accompagnait a été lui aussi sanctionné de trois jours de mise à pied, sa défense ayant déplu à la direction. Un premier débrayage s'en est suivi, rassemblant près de 70 travailleurs.

C'est maintenant au tour d'un autre d'être menacé de licenciement suite à une altercation. En effet, après trois semaines de mise à pied conservatoire, ce travailleur de 51 ans, avec 34 ans d'ancienneté, risque d'être mis à la porte.

Cela a provoqué un émoi dans l'usine: tout le monde parlait de l'affaire et ses collègues ont fait circuler spontanément

une pétition pour empêcher son licenciement, qui a été signée par 400 personnes. Le 26 février, jour de son entretien, plus de 150 travailleurs débrayèrent pour le soutenir et dire qu'ils ne voulaient pas de licenciement.

Le camarade menacé est encore en attente de la décision de la direction, mais cette solidarité l'entoure.

Correspondant LO

Hôpital Beaujon-Clichy : en hiver, il fait froid !

La presse s'est fait l'écho d'un mail rendu public du chef de service de pancréato-gastroentérologie de l'hôpital Beaujon à Clichy, dans les Hauts-de-Seine, envoyé à la direction de l'établissement et dénonçant les 17 degrés en hiver et les 41 degrés en été dans les chambres de son service.

D'autres médecins l'ont suivi. « Beaujon est loin d'être un cas isolé. Quand on voit l'état déplorable de certains services à Avicenne, Garches, Cochin, on a honte, on a envie de hurler », a écrit Bernard Granger, membre du Mouvement de défense de l'hôpital public.

La direction de l'hôpital Beaujon a promis au chef de service que son service serait entièrement rénové à partir du printemps prochain. Comme quoi une dénonciation publique peut faire avancer les choses. Mais cette rénovation promise passera-t-elle avant

d'autres travaux ?

Depuis des années, la situation dans les hôpitaux publics se dégrade de tous les côtés : manque et précarisation du personnel, manque de moyens, appel à la sous-traitance pour les travaux et la maintenance avec des appels d'offres tirés vers le bas.

La direction de l'AP-HP met en avant la date de construction de l'hôpital : « L'hôpital Beaujon, ouvert en 1935, connaît des difficultés techniques récurrentes, en

particulier pour le chauffage l'hiver et la climatisation l'été. » À l'heure où le progrès permet d'explorer les fonds marins à de grandes profondeurs ou d'envoyer des robots mobiles sur Mars, il ne serait pas possible de résoudre des problèmes d'isolation dans un hôpital ?

Tout cela est une question de moyens, que le gouvernement n'est pas prêt à consacrer aux budgets des services publics. Il a trop à faire à s'occuper des riches.

Correspondant LO

Hôpital Nord Franche-Comté – Trévenans : des personnes âgées à la Maternité

Le syndicat des médecins urgentistes et la CGT du nouvel hôpital de Trévenans, dans le Territoire de Belfort, ont décidé de dénoncer dans la presse le scandale du manque chronique de lits.

Mercredi 28 février à midi, aux Urgences de l'hôpital Nord Franche-Comté (HNFC), trois dames très âgées patientaient, en silence, sur un lit, alignées dans un couloir. Des malades admis aux Urgences étaient en attente : vingt heures pour un homme, vingt-cinq heures, soit plus d'une journée, pour une dame. Il en est ainsi tous les jours, même en l'absence de crise sanitaire ou d'épidémie !

Chaque jour, 200 à 250 personnes sont admises, principalement des personnes âgées. Les lits manquent d'une façon chronique dans le nouvel hôpital, ouvert il y a un an.

Tout aussi préoccupante est l'hospitalisation de patients dans un service qui ne correspond pas à leurs pathologies. Le 9 février, la CGT a fait une « alerte

danger grave et imminent » à la Maternité. Des personnes qui relevaient de la médecine, dont des patients souffrant d'Alzheimer et des

personnes très âgées et agitées, ont été admises à la Maternité.

La direction parle de transformer seize lits de chirurgie en lits de médecine. Au final, il n'y aura toujours pas plus de lits. Depuis la fusion des sites de Belfort et Montbéliard,

en 2000, l'hôpital a perdu 200 lits. Depuis le déménagement à l'HNFC, 50 ont encore été perdus. Tous ces patients paient ainsi au prix fort la politique d'économies menée par tous les gouvernements ces dernières années.

Correspondant LO



Dans les bulletins Lutte ouvrière

Les sous-traités maltraités

En Espagne, les sous-traitants de l'usine Airbus de Getafe dénoncent les conditions déplorables dans lesquelles ils travaillent : des bureaux préfabriqués sans air conditionné, où les températures atteignent 3°C en hiver et 29°C en été, des sanitaires insalubres, des nids de guêpes, la cantine à 8 euros au lieu de 4.

Ils n'ont pas non plus accès aux bus gratuits de l'entreprise et au stationnement des embauchés.

Comme si Airbus, entreprise riche à milliards, n'avait pas les moyens !

Airbus Nantes 05/03/2018

Non au travail au rabais

Orange peut se targuer d'être une entreprise leader dans la formation et l'apprentissage des jeunes. C'est la 9^e entreprise qui embauche le plus de stagiaires et la 3^e pour le nombre d'apprentis.

Sous prétexte de formation, ces contrats ont surtout l'avantage pour la direction d'embaucher de jeunes collègues à des salaires défilant toute concurrence : 1200 euros pour un ingénieur, 1000 euros pour un développeur Web, ou encore 700 euros pour un designer. Le tout sans aucune garantie d'embauche !

Les grands groupes comme Orange tirent leurs bénéfices de l'exploitation de tous, y compris des plus jeunes.

Orange Equant Rennes 05/03/18

C'est pas ça qui prime

Prime au meilleur vendeur de timbres, prime à celui qui placera un contrat « Veillez sur mes parents », La Poste en invente de toutes les couleurs pour nous mettre en concurrence les uns avec les autres, à la gueule du client, avec des clopinettes.

On n'est pas des ânes, on n'a pas besoin de carotte. On fait tous le même boulot. Alors, les primes, ça devrait être pour tous, et intégrées au salaire.

La Poste Minime-La Vache Toulouse 05/03/18

Ras-le-bol des heures sup !

La direction de Poitiers PDC, pour pallier le manque de facteurs nécessaires pour assurer la distribution, s'engage à payer les heures de dépassement de tournée (qui deviennent la norme).

Ben voilà qui est généreux ! D'autant plus que c'est prévu par le Code du travail. Le hic, c'est que les heures sup, nous en avons assez !

Alors, si la distribution du courrier intéresse encore la direction, il y a une solution : em-bau-cher ! Les collègues précaires ne demandent que cela.

La Poste Poitiers 05/03/18

Nos lecteurs écrivent



Les accidentés du travail face au mépris de certains experts

Ouvrier de production dans une usine de matériau de construction, j'ai été victime il y a quelques années d'un accident du travail : mon majeur droit s'est coincé dans une machine, dépourvue des dispositifs de sécurité nécessaires, et a dû être amputé pour moitié. L'usine, qui appartient à un grand groupe, est très vétuste. La production se fait en équipes, ce qui fatigue énormément et pose

de gros problèmes de vigilance au travail. Alors que mon employeur préparait le terrain pour me licencier pour inaptitude, j'ai décidé de l'attaquer en justice. L'entreprise a finalement été condamnée pour faute inexcusable.

Dans ce contexte, j'ai rencontré deux médecins experts, censés évaluer mon degré de handicap. L'un était missionné par le ministère de la Justice,

l'autre par le patron. L'entretien a montré le mépris de ces gens-là : alors qu'il me demandait si j'avais subi un préjudice esthétique, le premier m'a répondu que je pouvais mettre un gant avec un peu de coton à l'endroit du doigt manquant et que personne n'y verrait rien. Et le second a osé dire qu'il fallait que j'apprenne à écrire de la main gauche, puisque j'ai de grosses

difficultés à le faire de la main droite. Ce n'est que lorsque je leur ai demandé s'ils conseillaient à ceux ayant perdu leurs jambes d'apprendre à marcher sur les mains qu'ils ont mesuré la gravité de leurs propos. Ces médecins experts ont décidément un mépris social qui s'accorde bien à la rapacité des grands patrons qu'ils servent.

Un lecteur de la région lyonnaise

SoLocal: les salariés voient rouge

Le 13 février, après une très forte augmentation du bénéfice en 2017, le groupe SoLocal (ex-pages jaunes) annonçait 1 000 suppressions de postes. Dès le 23 février, sur de nombreux sites, les salariés se réunissaient pour protester.

Le 1^{er} mars, un rassemblement national devant le siège de l'entreprise, à Boulogne-Billancourt était prévu. Les intempéries ont empêché certains de venir, comme le groupe de Montpellier qui n'a pas pu prendre le train, mais des centaines de salariés n'en sont pas moins venus de tout le pays. À Grenoble, un événement a réchauffé le cœur des manifestants. Alors que, dans la gare, ils s'inquiétaient du coût du trajet, ils ont été accueillis

par des cheminots solidaires et n'ont payé finalement que 3,40 euros pour l'aller-retour!

En province, 15 agences sur 19 doivent fermer. Près de 200 emplois sont menacés à Toulouse et à Nancy, 80 à Grenoble, 70 à Nantes, 60 à Rennes et à Montpellier. Et au siège 235 emplois sont menacés.

Au rassemblement, les responsables syndicaux ont dénoncé l'attitude de la direction, qui prévoit une réorganisation dans l'intérêt

exclusif des actionnaires. Ensuite, près de 600 salariés en colère ont défilé dans Boulogne-Billancourt aux cris, entre autres, de « On lâche rien », « Boustouller si tu savais, ta réorg où on se la met », Boustouller étant le nouveau directeur général récemment arrivé de

Microsoft.

Le 4 mars, la direction annonçait l'arrêt éventuel de la production des annuaires papier, ce qui fait craindre de nouvelles suppressions d'emplois.

Lundi 5 mars, la direction n'avait toujours pas transmis aux organisations

syndicales l'ensemble des documents à étudier. Elle multiplie les manœuvres et les mauvais coups, mais c'est peut-être une colère massive qu'elle va finir par déclencher. Un nouveau rassemblement est d'ailleurs prévu vendredi 9 mars.

Correspondant LO



Rennes: postiers toujours en grève

Alors qu'à Rennes les postiers grévistes du bureau de Crimée entament leur neuvième semaine de grève, la direction a choisi d'engager un bras de fer, ne voulant rien lâcher, quitte à pénaliser les usagers.

Dans certains quartiers, les retards de livraison du courrier peuvent aller jusqu'à deux semaines et plus.

Lors de leur assemblée générale du jeudi 1^{er} mars, les facteurs ont décidé d'organiser des délégations vers d'autres bureaux de poste,

pour renforcer la grève. Ils ont aussi exigé de la direction une nouvelle entrevue. Le vendredi, la moitié des effectifs du bureau du Gast étaient en grève, dont plusieurs CDD très déterminés. La décision de la direction de La Poste de reporter la réorganisation à 2019 n'a

pas eu l'effet qu'elle en espérait. Ce report, proposé aussi pour le bureau du Colombier, n'y a pas eu plus de conséquence. Les facteurs savent tous que si la réorganisation passe à Crimée, il sera plus facile pour La Poste de l'imposer ailleurs, et les grévistes étaient une quarantaine en assemblée générale ce jour-là. La rencontre avec la direction a tourné court. Elle a déclaré avoir besoin de réfléchir

pendant le week-end!

Le lundi 5 mars, une délégation de dix facteurs accompagnée de la CGT et de SUD a été reçue. La direction n'avait rien de nouveau à proposer. Par contre, soucieuse de creuser un fossé entre grévistes et non-grévistes, elle a redit que la méridienne (coupure à mi-journée non payée) ne concernerait que les non-grévistes. Pour les grévistes, elle a annoncé vouloir imposer une semaine de travail de

6 jours sur 7!

Mardi 6, les visites de bureaux de poste ont continué dans Rennes et ses environs. Cela a permis à de nouveaux collègues de se mettre en grève et de participer au désormais traditionnel rassemblement du mardi après-midi devant la direction de La Poste, au centre-ville, qui a réuni plus de cent personnes.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal mars 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière,

En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres

dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Mayotte : la misère et ses conséquences

Lundi 5 mars, Mayotte est entrée dans sa troisième semaine de grève générale contre l'insécurité, et de nouveaux barrages routiers ont été érigés aux points clés de l'île.

À l'origine de ce mouvement, il y a les agressions qui ont eu lieu dans plusieurs lycées, où des jeunes sont entrés armés de bâtons et de machettes. Au lycée de Kahani, le personnel n'a toujours pas repris le travail et, comme dans les autres établissements, les enseignants et les agents protestent contre la dégradation de leurs conditions de travail, qui n'est pas seulement due aux violences. Ils demandent des moyens supplémentaires, notamment en personnel, pour faire face à la hausse du nombre d'élèves qui est de 80% sur dix ans.

Le 20 février, à l'initiative des syndicats de enseignants et des agents de l'Éducation nationale, un peu plus d'un millier de personnes ont défilé dans les rues de la capitale. Dans la manifestation, il y avait aussi des chauffeurs de bus, en droit de retrait depuis près d'un mois, et un collectif d'associations de Mayotte. On entendait des slogans comme : « *Y en a ras le bol de ces guignols qui laissent la violence rentrer dans les écoles* ». Le 23, les chauffeurs de bus ont durci leur action en menant des opérations escargot depuis 3 heures du matin au nord, au centre et au sud de l'île, paralysant la circulation et bloquant en partie l'économie jusqu'à midi.

Devant le service des étrangers, des manifestants issus du collectif d'associations s'en sont pris aux Comoriens, qu'ils accusent

d'être les principaux auteurs de violences.

Les syndicats d'enseignants, la FSU, la CGT se sont alors désolidarisés des autres groupes, notamment du collectif des associations de Mayotte. La CGT Educ'action a ainsi déclaré qu'elle « *refuse que ce mouvement social unitaire soit l'objet d'une quelconque forme de récupération et ne souhaite, en aucun cas, s'associer à des actions stigmatisant une partie de la population* ».

De son côté, le syndicat patronal, la Capeb, dit soutenir le mouvement contre l'insécurité et appelle le préfet et le gouvernement à agir, car les artisans et les petits commerçants sont concernés par des violences, comme les braquages. Mais ils ne se sont pas publiquement désolidarisés des événements anti-Comoriens.

Les maires ont décidé de fermer les portes de l'ensemble des hôtels de ville de l'île à partir du 5 mars « *de manière illimitée* ». Ils sont déterminés à poursuivre le mouvement tant que le président de la République, « *ou à défaut le ministre de l'Intérieur* », ne se déplacera pas pour rencontrer la population en colère. Ils ne se satisfont pas des propos de la ministre des Outre-mer, Annick Girardin, sur la création d'une zone de sécurité prioritaire et l'envoi d'escadrons de gendarmerie.

De son côté Laurent Wauquiez, venu prêter main-forte au candidat LR à l'élection législative partielle du 18 mars, a déversé sa bile

sur les immigrés, tout en déclarant Mayotte « *abandonné par le gouvernement, dans une situation qui n'est plus acceptable pour les mahorais* », ajoutant : « *Aucun autre département de France n'accepterait ce qui se passe ici* ».

Quant à Jean-Hugues Ratenon, député de La Réunion inscrit au groupe de La France insoumise, venu soutenir un de ses candidats, il appelle à arrêter l'immigration et à renforcer les forces de répression à Mayotte.

Dans l'île, sur une population de 256 000 habitants, plus de 40% des adultes sont de nationalité comorienne, dont la moitié en situation irrégulière. C'est

l'impérialisme français qui a créé cette division entre ceux qui ont les bons papiers et les autres, en faisant de l'île de Mayotte un territoire français isolé dans l'archipel des Comores. Le reste des Comores et leur population sont laissés dans la misère. Logiquement, les Comoriens tentent donc de gagner Mayotte qui, au fond, est aussi leur pays, espérant y trouver une vie meilleure.

Le chômage touche 29% de la population mahoraise, dont 43% chez les jeunes, et certains individus ou des groupes organisés comme le collectif des associations de Mayotte attisent la haine. Aux classes populaires mahoraises qui peinent à trouver du travail, un logement

décent et à se faire soigner correctement, ils désignent les Comoriens comme responsables de tous leurs maux. Ainsi ils détournent les travailleurs et les pauvres des véritables responsables du chômage, des bas salaires, de la vie chère, qui sont les capitalistes mahorais, français ou étrangers, qui s'enrichissent sous la protection des différents gouvernements.

Il est essentiel que les exploités ne se laissent pas diviser. Pour défendre leurs conditions de vie, pour combattre les patrons qui les exploitent, ils ont besoin au contraire d'affirmer leur solidarité, comme l'ont fait les enseignants mobilisés.

Émile Grondin



Dans un quartier pauvre de Mayotte.

Bure : déchets nucléaires, une méfiance légitime

Samedi 2 mars, malgré l'interdiction de la préfecture, 300 à 400 personnes ont manifesté contre le projet d'un centre d'enfouissement de déchets nucléaires à Bure, dans la Meuse.

Leur objectif était de construire sur un terrain privé, avec l'accord du propriétaire, une sorte de tour pour surveiller et contrôler l'avancée des travaux. Mais les gendarmes les ont empêchés de s'approcher de ce terrain en les dispersant à coups de grenades lacrymogènes.

Dans cette affaire, l'État est donc le principal responsable de la montée de la tension. Depuis des mois, il a instauré à Bure et dans les villages environnants une pression policière

permanente, avec de multiples contrôles d'identité. Récemment, il a déployé pas moins de 500 gendarmes pour expulser moins d'une quinzaine de militants anti-nucléaires qui occupaient le bois où doit être réalisé ce centre d'enfouissement.

En 2016, Nicolas Hulot s'opposait à ce projet en déclarant : « *On ne peut pas imposer [ce projet] à des populations... sans les consulter, sans transparence... Le temps de la concertation, le temps de la démocratie participative est nécessaire.* »

Depuis, il est devenu ministre de l'Écologie, ce qui consiste essentiellement à avaler des couleuvres, les unes après les autres.

Depuis le départ, les pouvoirs publics, Areva et EDF ont menti sans vergogne à propos du projet de Bure. En 1998, ils ont annoncé à la population la création d'un simple laboratoire de recherches, alors qu'ils avaient déjà pris la décision de construire un gigantesque centre d'enfouissement des déchets les plus radioactifs du parc nucléaire français. La population n'a découvert cela que bien plus tard. Ensuite, de fortes compensations financières ont été distribuées aux collectivités locales avoisinantes,

480 euros par an et par habitant en 2016. En plus de cela, les collectivités territoriales, les entreprises et les associations du département ont touché, entre 2007 et 2016, 271 millions d'euros.

Cette façon de tenter d'acheter l'accord de la population n'a pas contribué à rassurer ceux que ce projet

inquiétait. L'inquiétude est d'autant plus légitime que, dernièrement, l'Autorité de sûreté nucléaire a pointé des risques d'incendie non maîtrisables. On ne peut que comprendre ceux qui expriment leur méfiance à l'égard d'autorités refusant de se soumettre à un véritable contrôle de la population.

Arnaud Louvet

18 mars : vive la Commune de Paris !

L'association *Les amies et amis de la Commune de Paris 1871* commémore, comme chaque année, le premier jour de la Commune.

Le rendez-vous est fixé à Paris, dimanche 18 mars à 15 h, place Denfert-Rochereau, angle boulevard Raspail et rue Froidevaux, pour ensuite marcher sur les traces de la Commune de Paris dans le XIV^e arrondissement.